DEPARTEMENT DE PARIS

DIRECTION DES FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF

De l'exercice 2008

DF 2009 – 04G

RAPPORT BUDGETAIRE

SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

BUDGET GENERAL

COMPTE ADMINISTRATIF

De l’exercice 2008

DF 2009 – 04 G

RAPPORT BUDGETAIRE

SECTIONS D’INVESTISSEMENT
ET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET GENERAL

SOMMAIRE

PRESENTATION CONSOLIDEE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 ..... p. 5

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU DEPARTEMENT DE PARIS POUR 2008 ..... p. 7

1ERE PARTIE – L'INVESTISSEMENT ..... p. 9

A/ Analyse globale des dépenses et des recettes exécutées en 2008 ..... p.11

B/ Analyse détaillée des dépenses et des recettes exécutées en 2008 ..... p.12

1 – LES OPERATIONS REELLES ..... p. 12

a/ Les crédits d'équipement p.13
1. Les dépenses p.13
2. Les recettes p.16

b/ Le Revenu Minimum d'Insertion p.16

c/ Les subventions d'équipement versées p.16

d/ Les opérations pour compte de tiers p.17

e/ Les mouvements financiers p.18
1. Les dépenses p.18
2. Les recettes p.19

f/ Les dépenses imprévues p.19

2 – LES RESULTATS DU COMPTE p.20

2ème PARTIE – LE FONCTIONNEMENT p.21

1- LES RECETTES p.22

a/ La fiscalité p.23
1. Les impôts directs locaux p.23
2. Les impôts indirects p.23

b/ Les dotations et participations p.24
1. Les concours de l'Etat p.24
2. La participation de la Ville de Paris p.25
3. Les autres participations p.25
4. La dotation de compensation de l'APA p.26
5. La dotation de compensation du RMI p.26

c/ Les produits d'exploitation p.27
d/ Les produits financiers p.28
e/ Les produits exceptionnels p.28
f/ Les atténuations de charges p.29

2- LES DEPENSES p.30

1ère partie : Présentation des principales missions du Département p.31

a/ Les actions en faveur des allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) p.32
b/ L'aide sociale à l'enfance p.32
c/ L'aide sociale aux personnes âgées et l'allocation personnalisée d'autonomie p.33
d/ L'aide sociale aux personnes handicapées p.33
e/ La participation du Département de Paris au financement du Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) et de la carte Imagin'R p.33

2ème partie : Présentation par rubriques budgétaires p.34

a/ Les charges de personnel p.34
b/ Les dépenses de fonctionnement des services..... p.35
c/ Les allocations RMI et actions d'insertion et de formation des allocataires p.42
d/ L'allocation personnalisée d'autonomie p.44
e/ Les charges financières p.44
f/ Les charges exceptionnelles p.45
g/ Les dépenses imprévues p.45

3- LES RESULTATS DU COMPTE p.46

3EME PARTIE – LES OPERATIONS D'ORDRE p.47

a/ Les opérations pour ordre de transferts entre les sections de fonctionnement et d'investissement p.48
b/ Les opérations patrimoniales p.49
c/ Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement p.49

4 EME PARTIE - LES PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS p.51

5EME PARTIE – LES ANNEXES..... p.55

PRESENTATION CONSOLIDEE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 (VILLE ET DEPARTEMENT)

I - L'investissement se stabilise à un niveau élevé

Les dépenses réelles d'investissement réalisées en 2008, hors remboursements d'emprunts, atteignent 1 587 M€ (crédits de paiement). Elles sont de 1 426 M€ à la Ville et de 161 M€ au Département[1]. En excluant les opérations exceptionnelles de 2007[2], ces dépenses sont inférieures de 3 % à celles enregistrées au CA 2007 (1 636 M€).

Pour la première fois, les dépenses liées aux acquisitions représentent le premier poste de dépenses d'investissement. Elles atteignent 596 M€ en 2008. Parmi ces dépenses, les acquisitions foncières s'élèvent à 443 M€ en 2008, demeurant stables (+1,5%), hors l'opération exceptionnelle Condorcet / Avenue de France.

Les dépenses de travaux, qui atteignent 577 M€ en 2008 dont 534 M€ pour la Ville et 43 M€ pour le Département, continuent de représenter une part importante de l'ensemble des dépenses d'investissement (cf. page 14 du rapport Ville et page 13 au Département).

Enfin, le montant des subventions d'équipement versées au cours de l'exercice 2008 atteint 322 M€ (232 M€ pour la Ville et 90 M€ pour le Département), dont 241 M€ dans le secteur du logement. A périmètre constant (hors 122 M€ de subvention exceptionnelle à l'OPAC en 2007), les subventions d'équipement progressent de 7 % en 2008 (cf. page 24 du rapport Ville et page 16 du rapport Département).

II - Les recettes réelles d'investissement progressent légèrement en 2008, à 955 M€

Les recettes réelles d'investissement atteignent 955 M€, contre 916 M€ en 2007, dont 853 M€ à la Ville et 102 M€ au Département (cf. page 9 des rapports Ville et Département). Ce montant ne tient pas compte des écritures comptables équilibrées évoquées supra (11 M€ en 2008 et 179 M€ en 2007). Il comprend en revanche la perception d'une recette exceptionnelle en 2008, liée au remboursement anticipé d'avances consenties à la RIVP pour 470 M€. En excluant les opérations exceptionnelles de 2007 (398 M€) et de 2008 (470 M€), les recettes d'investissement diminuent de -6 % en 2008.

III - Dans un contexte de retournement du marché immobilier et de stabilité du taux des impôts locaux, les recettes réelles de fonctionnement diminuent de -1,8 % en 2008

Les recettes réelles de fonctionnement baissent de -1,8 % à 5 894 M€ (contre 6 004 M€ au CA 2007), dont 5 850 M€ de recettes de gestion, 23 M€ de produits financiers et 21 M€ de produits exceptionnels. Elles se décomposent en 4 655 M€ de recettes réelles de fonctionnement à la Ville (cf. page 34 du rapport Ville) et 1 793 M€ au Département (cf. page 23 du rapport Département), auxquels il convient de retrancher 555 M€ au titre des mouvements croisés entre les budgets de la Ville et du Département (543 M€ de contribution de la Ville au Département et 12 M€ liés au remboursement de la prime départementale).

Conformément aux engagements de la municipalité sur la mandature, les taux de la fiscalité directe locale ont été maintenus stables en 2008, pour la huitième année consécutive. Le produit total de la fiscalité directe progresse de +2,3 % (1 720 M€ en 2008 contre 1 682 M€ au CA 2007) sous l'effet de l'augmentation des bases d'imposition.

---

[1] Ces montants ne tiennent pas compte, à la Ville, de deux inscriptions comptables équilibrées en dépenses et en recettes, pour un montant total de 11 M€, résultant d'une part de la réforme de la M14 sur les écritures comptables pour les ventes foncières avec échéancier (1,5 M€) et, d'autre part, des fusions SEMEA 15 – SEM Paris Centre et RIVP-SGIA (pour un montant total de 9,4 M€).

[2] Subvention d'équipement à l'OPAC pour 122 M€ et opération d'échange foncier Condorcet / Avenue de France pour 144 M€.

La diminution des recettes réelles de fonctionnement s'explique principalement par la baisse des recettes de fiscalité immobilière. Elles s'établissent à 856 M€ en 2008, contre 940 M€ en 2007, soit -8,8 %. Au Département, les droits de mutation à titre onéreux s'élèvent à 616 M€ contre 688 M€ en 2007 et, à la Ville, la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement est de 240 M€ contre 251 M€ au CA 2007 (cf. page 35 du rapport Ville et page 24 du rapport Département).

Pour la première fois, les dotations de l'Etat sont en baisse. Au total, elles s'établissent à 1 338 M€, soit -0,2 % par rapport à 2007, principalement sous l'effet d'une contraction des dotations de compensation (DCTP, DCTH, DCTF), en diminution de 16 % en 2008.

Par ailleurs, la dotation TIPP (Taxe intérieure sur les produits pétroliers), destinée à compenser les charges de RMI transférées par l'Etat, s'établit à hauteur de 234 M€ en 2008, soit un montant inférieur de 37 M€ aux dépenses effectivement supportées par la collectivité parisienne. La dotation exceptionnelle du Fonds de Mobilisation Départementale pour l'Insertion, versée au titre des dépenses de 2005 à 2007, est également en baisse avec 24 M€ en 2008, contre 26 M€ en 2007 et 29 M€ en 2006.

En revanche, les produits des prestations de services augmentent de +11% (136 M€) en raison notamment de l'ouverture de nouveaux équipements dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse et de la recette liée au service Vélib' (+7 M€).

IV - Le rythme de progression des dépenses réelles de fonctionnement ralentit par rapport aux deux dernières années, pour s'établir à +3,5 %

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de +3,5 % en 2008, après +3,9 % en 2007 et +4,2 % en 2006. Elles atteignent 5 502 M€ dont 5 365 M€ de charges de gestion courante, 74 M€ de charges financières et 64 M€ de dépenses exceptionnelles. Elles se décomposent en 4 366 M€ à la Ville (cf. page 44 du rapport Ville) et 1 691 M€ au Département (cf. page 31 du rapport Département), auxquels il convient de retrancher, comme en recettes, les mouvements croisés entre les budgets municipal et départemental.

Cette évolution s'explique par le rythme soutenu des contributions versées aux partenaires extérieurs et par la progression des charges à caractère général qui, dans un contexte de reprise de l'inflation, progressent de +4,9 % en 2008, après +2,6 % en 2007. Cette hausse est due pour un tiers à l'augmentation du coût de l'énergie (fluides, carburants). L'augmentation des charges de personnel est de +3,6 %, après 4,7 % en 2007. Elle résulte d'une part de l'application mécanique des décisions gouvernementales, d'autre part de décisions propres à la municipalité parisienne, notamment en matière de résorption de l'emploi précaire et de prévoyance santé.

L'ensemble des dépenses sociales progressent de + 1,2 %, pour s'établir à 1 280 M€ en 2008. Cette progression, moins soutenue au département que celle enregistrée les années précédentes, s'explique par une diminution de l'allocation RMI de – 15 M€ par rapport à 2007, pour s'établir à 271 M€, sous l'effet de la baisse du nombre des allocataires. A l'inverse, l'Allocation personnalisée d'Autonomie progresse d'environ 11,6% par rapport à 2007 pour s'établir à 119 M€.

V - Paris reste l'une des collectivités les plus modérément endettées

L'encours de dette au 31 décembre 2008 progresse de + 193 M€ par rapport au 31 décembre 2007, pour atteindre 2 326 M€.

Cette augmentation, limitée au regard du programme d'investissement de presque 1,6 milliard d'euros en 2008, porte le ratio d'encours de dette/recettes réelles de fonctionnement à 39 % pour 2008. Paris reste donc l'une des Collectivités les moins endettées de France : à titre de comparaison, la moyenne nationale de ce ratio pour les communes de plus de 100 000 habitants était de 79 % en 2007.

DEPARTEMENT DE PARIS

Direction des Finances
Sous-Direction des Finances

Bureau de la Comptabilité et des Régies (F5)
Bureau de la Synthèse Budgétaire (F1)

Objet : DF 2009 - 04G - Compte administratif d'investissement et de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2008

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les résultats du compte administratif du Département pour l'exercice 2008 sont les suivants :

- *concernant les crédits de paiement (investissement)* :
  - les recettes réelles ont été recouvrées à hauteur de 80 % ;
  - le taux de consommation des crédits réels atteint 63,27 % ;
  - les titres émis s'élèvent à 285,84 M€ et les mandatements à 198,50 M€ ;
  - le résultat brut de l'exercice 2008 se solde par un excédent de recettes de 87,34 M€.

- *concernant la section de fonctionnement* :
  - les recettes (hors résultat antérieur) ont été recouvrées à hauteur de 101,25 % ;
  - le taux de consommation des crédits (hors opérations d'ordre et virement à la section d'investissement) atteint 98,12 % ;
  - les titres émis s'élèvent à 1 805,93 M€ et les mandatements à 1 712,66 M€ ;
  - le résultat brut de l'exercice 2008 se solde par un excédent de recettes de 93,27 M€.

Le présent document, à caractère technique, a pour but de comparer les résultats de la gestion 2008 par rapport à l'ensemble des crédits ouverts (budget primitif et décisions modificatives dont le budget supplémentaire). Le rapport financier consolidant les comptes administratifs de la Ville et du Département est publié en parallèle à ce rapport.

1ERE PARTIE – L'INVESTISSEMENT

En dépenses, abstraction faite des dépenses imprévues (3,34 M€) et du résultat antérieur reporté (132,58 M€), qui ne donnent pas lieu à mandatement, les prévisions s'élèvent à 320,24 M€. Les constats de 198,50 M€ représentent donc un taux d'exécution de 61,99%.

En recettes, abstraction faite du résultat de fonctionnement affecté en section d'investissement au titre de l'autofinancement (83,50 M€) et qui ne donne pas lieu à mandatement, les prévisions s'élèvent à 372,66 M€. Les émissions de titre de 285,84 M€ représentent donc un taux d'exécution de 76,70%. Ce taux remonte à 78,82% en neutralisant l'effet de l'absence de mobilisation de l'emprunt de 10 M€.

Le tableau ci-dessous indique comment se sont exécutées les prévisions de dépenses et de recettes inscrites au budget d'investissement de 2008, par chapitre et en distinguant les opérations réelles des opérations d'ordre.

Chap.	Libellés	DEPENSES en €			RECETTES en €		
		INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	%	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	%
	OPERATIONS REELLES	**254 588 603**	**161 088 675**	**63,27**	**298 512 174**	**239 027 217**	**80,07**
Crédits d'équipement		**73 637 001**	**61 243 160**	**83,17**	**119 914 049**	**91 663 019**	**76,44**
13	Subventions d'investissement	0	0		119 914 049	91 663 019	76,44
20	Immobilisations incorporelles	3 460 226	1 625 514	46,98	0	0	
21	Immobilisations corporelles	23 229 657	16 494 681	71,01	0	0	
23	Immobilisations en cours	46 947 117	43 122 965	91,85	0	0	
010	***R M I***	***376 090***	***12 287***	**3,27**	***0***	***0***	
204	***Subventions d'équipement***	***159 331 332***	***90 023 716***	**56,50**	***0***	***0***	
45	***Opérations pour le compte de tiers***	***17 744 180***	***8 809 512***	**49,65**	***24 857 585***	***2 394 373***	**9,63**
Mouvements financiers		**3 500 001**	**1 000 000**	**28,57**	**153 740 540**	**144 969 825**	**94,30**
10	Dotations et fonds divers	1 000 000	1 000 000	100,00	6 500 000	7 579 334	ns
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0	0		136 970 540	136 970 540	100,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0		10 000 000	0	0,00
26	Acquisitions de participations	1	0	0,00	0	0	
27	Autres immobilisations financières	2 500 000	0	0,00	270 000	419 951	ns
	OPERATIONS D'ORDRE	**65 648 193**	**37 414 838**	**56,99**	**74 148 193**	**46 816 849**	**63,14**
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	13 500 000	12 479 833	92,44	22 000 000	21 881 844	99,46
041	Opérations patrimoniales	52 148 193	24 935 005	47,82	52 148 193	24 935 005	47,82
	Sous-Total (hors dépenses imprévues, virement de la section de fonctionnement et résultat antérieur reporté)	**320 236 796**	**198 503 513**	**61,99**	**372 660 367**	**285 844 066**	**76,70**
020	Dépenses imprévues	3 339 936	0		0	0	
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0		83 500 000	0	
001	Résultat antérieur reporté	132 583 635	0		0	0	
	TOTAL	**456 160 367**	**198 503 513**	**43,52**	**456 160 367**	**285 844 066**	**62,66**

En complément de la présentation fixée par l'instruction comptable M52, le tableau ci-après présente par direction gestionnaire l'exécution des crédits de paiement (en dépense et en recettes) du budget d'investissement 2008 (opérations réelles et opérations pour ordre) abstraction faite des mouvements précédemment cités :

Directions	DEPENSES en €			RECETTES en €		
	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	%	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	%
OPERATIONS REELLES						
DSTI	2 600 069	1 652 326	63,55	0	0	
DPA	2 824 800	2 286 862	80,96	0	323 656	
DFPE	3 879 187	3 356 566	86,53	0	0	
DASES	10 946 638	9 067 467	82,83	0	0	
DAC	676 982	646 933	95,56	0	0	
DDEE	8 844 853	5 509 511	62,29	0	0	
DU	16 000 000	12 462 510	77,89	0	0	
DVD	4 911 000	2 682 354	54,62	0	0	
DLH	125 580 768	66 131 516	52,66	107 690 690	82 050 963	76,19
DASCO	58 878 475	49 480 619	84,04	37 080 944	11 682 773	31,51
DJS	3 242 000	2 904 580	89,59	0	0	
FIN	12 703 831	3 907 432	30,76	0	0	
TOTAL	**251 088 602**	**160 088 675**	**63,76**	**144 771 634**	**94 057 392**	**64,97**
MOUVEMENTS FINANCIERS	**3 500 001**	**1 000 000**	**28,57**	**153 740 540**	**144 969 825**	**94,30**
OPERATIONS D'ORDRE	**65 648 193**	**37 414 838**	**56,99**	**74 148 193**	**46 816 849**	**63,14**
TOTAL GENERAL	**320 236 796**	**198 503 513**	**61,99**	**372 660 367**	**285 844 066**	**76,70**

Le présent rapport présente une analyse globale des dépenses et des recettes exécutées en 2008. Ensuite, il est procédé à une analyse plus détaillée en distinguant :

- les opérations réelles, dont les crédits d'équipement, le R.M.I., les subventions d'équipement, les opérations pour le compte de tiers, les mouvements financiers et les dépenses imprévues ;

- les résultats du compte.

Les opérations d'ordre, qui correspondent aux mouvements budgétaires entre les sections de fonctionnement et d'investissement (transferts entre sections) et à l'intérieur de la section d'investissement (opérations patrimoniales) vous sont présentées en 3ème PARTIE « LES OPERATIONS D'ORDRE ».

A/ Analyse globale des dépenses et des recettes exécutées en 2008

Les dépenses et les recettes exécutées en 2008 se sont élevées respectivement à 198,50 M€ et 285,84 M€, soit 43,52 % et 62.66 %.

Par rapport à 2007, le taux d'exécution des recettes augmente (+12,01 %).

Au total, le budget de 2008 a été exécuté de la façon suivante :

Désignation	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES €	REALISATIONS €	%
Dépenses	456 160 367	198 503 513	43,52
Recettes	456 160 367	285 844 066	62,66

Au 31 décembre 2007, le compte d'investissement se soldait par un déficit cumulé de dépenses de 132,58 M€. Au 31 décembre 2008, l'excédent de recettes de l'exercice est de 87,34 M€. L'excédent cumulé de dépenses s'élève donc à **45,24 M€.**

Par ailleurs, les restes à réaliser (1) sur les engagements antérieurs s'établissent sur la gestion 2008 à 8,42 M€ portant le besoin de financement de la section d'investissement à 53,66 M€.

Ce besoin de financement sera couvert par le virement effectué à partir de la section de fonctionnement, après constatation du résultat du compte.

℘ ℘ ℘ ℘ ℘
℘ ℘ ℘
℘

(1) Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées (engagements juridiques non mandatés et non rattachées) n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice.

B/ Analyse détaillée des dépenses et des recettes exécutées en 2008

1 – LES OPERATIONS REELLES

Les dépenses réelles d'investissement atteignent 161 M€ pour le budget départemental. La baisse est de 31% par rapport au compte administratif 2007 (234 M€). En effet, le compte foncier du département a enregistré un versement de 12,46 M€ contre 82,5 M€ en 2007 à la SEMAPA relatif à l'acquisition des emprises foncières nécessaires à la réalisation du programme « université du troisième millénaire » dans la ZAC Paris Rive Gauche.

Le graphique ci-dessous permet de comparer les dépenses 2008 avec les dépenses des années antérieures :

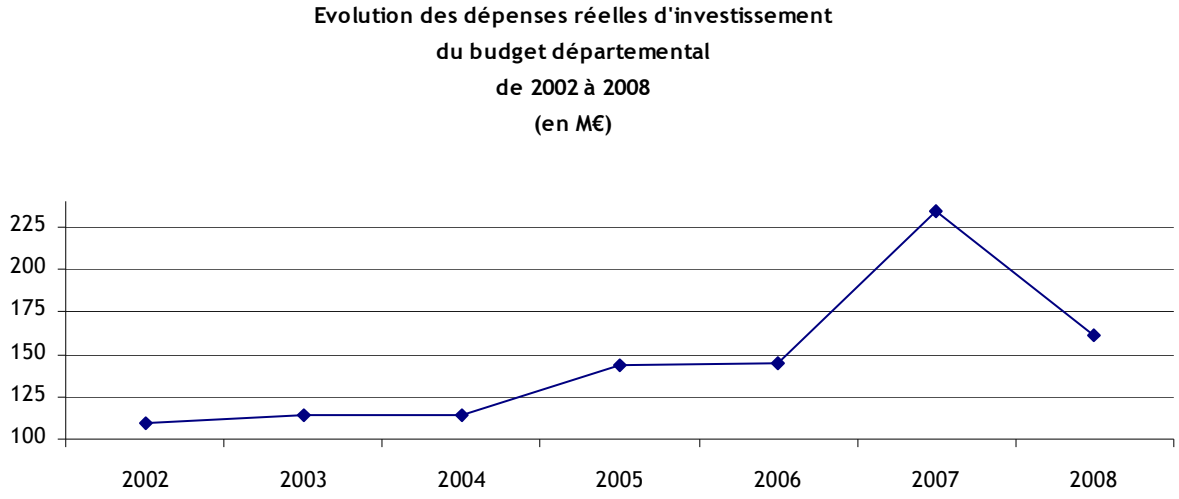

Les opérations réelles d'investissement se répartissent entre les crédits d'équipement, les travaux dans les espaces insertion accueillant notamment les RMIstes, les subventions d'équipement versées à des associations, les opérations pour le compte de tiers, les mouvements financiers et les dépenses imprévues.

a/ Les crédits d'équipement

Ces crédits se répartissent entre les différents chapitres d'équipement (chapitres 20, 21 et 23).

1. Les dépenses

Par chapitre, l'exécution des crédits d'équipement se décompose comme suit :

		DEPENSES en €		
Chap.	Libellés	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	%
20	Immobilisations incorporelles	3 460 226	1 625 514	46,98
21	Immobilisations corporelles	23 229 657	16 494 681	71,01
23	Immobilisations en cours	46 947 117	43 122 965	91,85
	TOTAL	**73 637 001**	**61 243 160**	**83,17**

Les mandatements effectués sur l'exercice 2008 s'élèvent à 61,24 M€ soit 83,17% du montant des crédits de paiement (73,64 M€).

Le tableau ci-dessous indique par direction gestionnaire le montant des mandatements effectués au cours de l'exercice 2008.

DIRECTIONS	DEPENSES en €.		
	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	%
Dépenses d'équipement	**73 637 001**	**61 243 160**	**83,17**
DSTI	2 600 069	1 652 326	63,55
DPA	2 564 800	2 286 862	89,16
DFPE	3 444 757	2 987 336	86,72
DASES	7 211 363	5 685 605	78,84
DAC	676 982	646 933	95,56
DDEE	1 441 093	562 939	39,06
DU	16 000 000	12 462 510	77,89
DLH	540 078	224 908	41,64
DASCO	35 247 495	34 537 783	97,99
DJS	460 000	195 959	42,60
FIN	3 450 365	0	ns

Les mandatements les plus significatifs concernent les directions suivantes :

Direction des Systèmes et Technologies de l'Information

Les mandatements effectués en 2008 s'élèvent à 1,65 M€. Ils correspondent à des travaux de téléphonie (0,33 M€) et à la réalisation du schéma directeur informatique (1,32 M€).

Le faible taux de consommation (63,55%) est essentiellement dû au report sur l'exercice 2009 du démarrage des projets du SI Social (0,70 M€).

Direction du Patrimoine et de l'Architecture

Les paiements relatifs à l'exercice 2008 s'élèvent à 2,29 M€.

Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- Génie climatique ..... 0,70 M€
- Ravalement des établissements départementaux.....0,33 M€

Par ailleurs, 1,19 M€ correspond au préfinancement d'études destinées à la restructuration ou la construction d'équipements départementaux, essentiellement pour les établissements scolaires (0,62 M€) dont l'école de la 2ème chance (18ème) pour 0,31 M€ et l'ensemble immobilier Carnot (17ème) pour 0,11 M€ et les centres médico-sociaux et de rééducation de la DASES (0,12 M€). De plus, 0,27 M€ concerne les frais d'insertion relatifs à la publicité des appels d'offres.

Direction des Familles et de la Petite Enfance

Les mandatements effectués en 2008 ont atteint 2,99 M€ et correspondent principalement aux travaux effectués dans les centres de Protection Maternelle et Infantile, notamment Hainaut (19ème) pour 0,93 M€, Curial (19ème) pour 0,79 M€, Masséna (13ème) pour 0,65 M€, Cité Chapelle (18ème) pour 0,31 M€ et Rambouillet (12ème) pour 0,27 M€.

Direction de l'Action Sociale, Enfance et Santé

Les mandatements effectués en 2008 s'élèvent à 5,69 M€ et concernent principalement :

- les établissements de l'ASE ..... 2,00 M€
  dont l'agence de Bourg la Reine (92) pour 1,43 M€
- les établissements de santé ..... 0,81 M€
- l'acquisition de matériel et mobilier..... 0,74 M€
  dont 0,27 M€ pour du matériel médical et technique
- l'agence d'Alençon (61) ..... 0,17 M€
- le centre médico-social Ridder (14ème)..... 0,17 M€
- le centre médico-social Edison (13ème)..... 0,16 M€

Par ailleurs, 1,46 M€ est destiné au schéma directeur informatique dont 0,78 M€ à l'acquisition de matériel informatique.

Direction des Affaires Culturelles

Les mandatements (0,65 M€) correspondent essentiellement à l'entretien et à l'équipement des Archives de Paris.

Direction du Développement Economique et de l'Emploi

Les mandatements effectués en 2008 s'élèvent à 0,56 M€ et concernent essentiellement l'acquisition de matériel et mobilier (0,38 M€).

Un crédit de 0,80 M€ a été inscrit en 2008 pour l'Ecole de la 2ème chance. Les travaux sont reportés en 2009, ce qui justifie le faible taux de consommation (39,06%).

Direction de l'Urbanisme

Les mandatements réalisés en 2008 s'élèvent à 12,46 M€ et concernent le compte foncier départemental. Il s'agit d'un versement à la SEMAPA relatif à l'acquisition des emprises foncières nécessaires à la poursuite de la réalisation du programme « Université du 3ème Millénaire » dans la ZAC Paris Rive Gauche (13ème).

Direction du Logement et de l'Habitat

Les mandatements effectués en 2008 s'élèvent à 0,22 M€ et concernent les travaux dans les casernes de gendarmerie.

Direction des Affaires Scolaires

Les mandatements relatifs aux équipements scolaires effectués en 2008 s'élèvent à 34,54 M€ dont 9,16 M€ consacrés à l'entretien des collèges. Par ailleurs, plusieurs opérations importantes de restructuration ont été réalisées. Il s'agit des opérations suivantes :

- Collège Pajol (19ème) ..... 5,06 M€
- Câblage des collèges autonomes et CIO ..... 1,09 M€
- Lycée Jacques Decour (9ème) ..... 0,51 M€
- Collège Ampère (20ème) ..... 0,50 M€
- Ensemble immobilier Janson de Sailly (16ème) ..... 0,49 M€
- Ensemble immobilier Henri IV (5ème) ..... 0,40 M€
- Lycée Jean de la Fontaine (16ème) ..... 0,37 M€
- Collège Françoise Dolto (20ème)..... 0,26 M€
- Collège Stéphane Mallarmé (17ème) ..... 0,25 M€
- Collège Henri Matisse (20ème) ..... 0,21 M€
- Collège Poquelin (1er) ..... 0,17 M€
- Collège Louise Michel (10ème) ..... 0,14 M€

Enfin, une avance de 13,39 M€ a été versée à la SEMAPA dans le cadre de la construction de bâtiments universitaires « UP7 » dans la ZAC Paris Rive Gauche (13ème).

Direction de la Jeunesse et des Sports

En 2008, les mandatements atteignent 0,20 M€ et concernent principalement la construction du gymnase Réunion dans le secteur Vignoles Est au 85 /91, rue des Haies (20ème) pour 0,16 M€.

Direction des Finances

Les 3,45 M€ de crédits ouverts permettent d'alimenter les chapitres d'équipement lors d'aléas significatifs dans la réalisation des travaux. Ils n'ont pas été utilisés en 2008.

2. Les recettes

Les constatations de recettes se ventilent de la manière suivante :

		DEPENSES en €		
Chap.	**Libellés**	**INSCRIPTIONS BUDGETAIRES**	**REALISATIONS**	**%**
20	Immobilisations incorporelles	3 460 226	1 625 514	46,98
21	Immobilisations corporelles	23 229 657	16 494 681	71,01
23	Immobilisations en cours	46 947 117	43 122 965	91,85
	TOTAL	**73 637 001**	**61 243 160**	**83,17**

Le chapitre 13 enregistre les participations de l'Etat au titre de la dotation départementale d'équipement des collèges pour 5,77 M€ et de la construction de bâtiments universitaires dans la ZAC Paris Rive Gauche (13ème) pour 3,84 M€.

Par ailleurs, l'Etat verse des subventions enregistrées sur ce chapitre au titre du logement social. La prévision de recettes était estimée à 107,70 M€. Cependant, la réalisation 2008 s'élève à 82,05 M€ en raison de dossiers n'ayant pu être traités avant la clôture comptable fixée au 5 décembre 2008 (cf. infra – Les subventions d'équipement).

b/ Le Revenu Minimum d'Insertion

Conformément à l'instruction comptable M52, le chapitre 010 regroupe toutes les actions d'insertion et les actions destinées à faciliter l'accès à l'information des allocataires du RMI. Les dépenses d'investissement, à ce titre, demeurent modestes.

Le tableau ci-dessous retrace les dépenses effectuées par chapitre :

	DEPENSES en €	
	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	**REALISATIONS**
Total 010	**281 704**	**12 287**
21	281 704	12 287

Les mandatements effectués en 2008 correspondent à l'aménagement d'espaces insertion.

c/ Les subventions d'équipement versées

Le chapitre 204 enregistre les subventions d'équipement versées aux organismes publics et à des organismes de droit privé. Une estimation de 159,33 M€ était prévue dont 125,04 M€ au titre des aides du logement social.

En 2008, les mandatements ont atteint 90 M€.

Sur les 125,04 M€ votés pour le logement social seulement 63,05 M€ ont été mandatés. Cet écart est dû principalement a des dépôts très tardifs de demandes d'agréments par les bailleurs et par la même à des décisions d'agréments intervenus en fin d'année qui n'ont donc pas pu être mandatées avant la fin de la clôture comptable fixée en investissement le 5 décembre 2008.

Les autres subventions d'équipement versées concernent principalement :

- l'Assistance Publique/Hôpitaux de Paris.....5,34 M€
- les pôles de compétitivité » .....3,88 M€
- les dépenses d'équipement des collèges .....3,34 M€
- les centres d'hébergement d'urgence .....2,86 M€
- le Syndicat Interdépartemental pour la gestion des parcs de sports .....2,54 M€
- le prolongement de la ligne METEOR jusqu'à Olympiades (RATP) .....2,53 M€
- le Fonds de soutien à l'Institut Pasteur.....1,50 M€
- SOGARIS Régions .....0,62 M€
- l'aménagement d'équipements pour personnes handicapées (CAS).....0,46 M€
- l'université Paris V.....0,45 M€
- la restauration universitaire et vie étudiante .....0,30 M€
- l'équipement des résidences pour personnes âgées (CAS) .....0,25 M€
- l'enseignement privé du second degré.....0,21 M€
- le fonds de soutien à l'enseignement supérieur.....0,18 M€
- le foyer des jeunes travailleurs .....0,17 M€
- le fonds de soutien à la recherche.....0,14 M€

d/ Les opérations pour le compte de tiers

Les dépenses et les recettes effectuées au chapitre 45 «Service à comptabilité distincte» regroupent l'ensemble des opérations effectuées pour le compte de tiers. Elles se subdivisent en deux catégories :

Libellés	DEPENSES en €		RECETTES en €	
	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
Opérations d'investissement sur établissements d'enseignement (compte 455)	16 818 864	8 505 596	23 587 532	174 112
Opérations d'investissement sous mandat (compte 458)	925 316	303 916	1 270 053	2 220 261
TOTAL	**17 744 180**	**8 809 512**	**24 857 585**	**2 394 373**

Les opérations d'investissement sur établissements d'enseignement

Les opérations relatives aux établissements d'enseignement concernent les lycées intégrés dans une cité mixte scolaire regroupant fréquemment un collège et un lycée. Il s'agit des travaux réalisés pour le compte de la Région d'Ile-de-France conformément aux conventions signées avec le Département. La Région verse les fonds au regard des travaux achevés.

En 2008, les dépenses ont été exécutées en deçà des prévisions (écart de 8,3 M€) en raison du décalage de certains travaux dû en particulier par des marchés de travaux déclarés infructueux dont les procédures ont été relancées.

Les opérations concernées sont notamment :

- Lycée Janson de Sailly (16ème) .....3,01 M€
- Lycée JB Say (16ème) .....2,22 M€
- Lycée Henri IV (5ème) .....1,24 M€
- Lycée Brassens (19ème) .....0,92 M€
- Lycée Carnot (17ème).....0,48 M€
- Lycée Jean de la Fontaine (16ème) .....0,39 M€

Les recettes prévues n'ont pu être émises sur cet exercice, elles concernent la participation régionale au titre de la convention de 2003. Il s'agit de recouvrer les dépenses réellement mandatées par le département par référence aux programmations approuvées par la Région-d'Ile-de-France.

Les opérations sous mandat

Les opérations réalisées sous mandat retracent, mandat par mandat, les dépenses avancées par le Département dans le cadre des conventions délibérées par le Conseil Général et les recouvrements à effectuer en contrepartie. Cet équilibre n'est pas systématiquement réalisé sur le même exercice budgétaire, ce qui explique la différence entre dépenses et recettes.

En dépenses, ces opérations recouvrent les travaux réalisés au collège Françoise Dolto (20ème) pour 0,17 M€ et au collège Ampère (20ème) pour 0,13 M€.

En recettes, sur les 2,22 M€ recouvrés, 1,81 M€ correspond aux dépenses effectuées au Collège Colette Besson (20ème).

e/ Les mouvements financiers

1. Les dépenses

La décomposition par chapitre des constatations en dépenses est présentée dans le tableau suivant :

Chap.	Libellés	DEPENSES en €		%
		INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	
10	Dotations et fonds divers	1 000 000	1 000 000	100,00
27	Autres immobilisations financières	2 500 000	0	ns
	TOTAL	**3 500 000**	**1 000 000**	**28,57**

Le chapitre 10 comptabilise une dotation de 1 M€ versée pour la création de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) situé au 104, rue d'Aubervilliers et 5, rue Curial (19ème).

Le chapitre 27 n'enregistre aucun mouvement en 2008. Les 2,5 M€ correspondent à une provision destinée au réemploi de legs en faveur de l'Aide Sociale.

2. Les recettes

Les recettes recouvrées sur ces chapitres sont retracées dans le tableau suivant :

Chap.	Libellés	RECETTES en €		%
		INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	
10	Dotations et fonds divers	6 500 000	7 579 334	116,61
1068	Excédent de fonct. capitalisé	136 970 540	136 970 540	100,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000 000	0	ns
27	Autres immobilisations financières	270 000	419 951	ns
	TOTAL	**153 740 540**	**144 969 825**	**94,30**

Chapitre 10

- le produit du Fonds de Compensation de la TVA pour 7,58 M€.

Chapitre 1068

- l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2007 pour 136,97 M€.

Chapitre 16

Sur cet exercice, il n'a été effectué aucun emprunt par le Département.

Chapitre 27

Il s'agit essentiellement de revenus de placements de legs en faveur de l'Aide sociale.

f/ Les dépenses imprévues

La réserve générale du budget de 3,34 M€ n'a donné lieu à aucun mandatement, ce chapitre servant à alimenter les autres chapitres en cas d'insuffisance de crédits de paiement.

2 – LES RESULTATS DU COMPTE

La synthèse des éléments qui viennent d'être présentés en ce qui concerne l'exécution des prévisions budgétaires de dépenses et de recettes d'investissement relatives à l'exercice 2008 s'établit ainsi qu'il suit :

NATURE DES OPERATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
Dépenses	456 160 367	198 503 513
Recettes	456 160 367	285 844 066

Le compte de 2008 présente donc un excédent propre à l'exercice de..... 87 340 553,11€

Le compte de 2007 s'étant soldé par un déficit cumulé de..... 132 583 635,09 €

Le déficit cumulé s'établit au 31 décembre 2008 à ..... 45 243 081,98 €

Ce déficit fera l'objet, après le vote par votre assemblée du compte administratif, d'une reprise au budget supplémentaire de l'exercice 2009.

Tels sont les résultats du compte d'investissement du Département de Paris pour l'exercice 2008.

2EME PARTIE – LE FONCTIONNEMENT

A l'issue de la dernière décision modificative de 2008, adoptée par le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général en octobre 2008, les recettes et les dépenses de fonctionnement du département ont été arrêtées en équilibre à la somme de 1 828,76 M€.

Les résultats du compte administratif sont les suivants :

- titre de recettes émis pour .....1 805,93 M€
- mandats émis pour .....1 712,66 M€
  dont rattachement des charges à l'exercice .....0,06 M€
- excédent de la section pour l'exercice 2008..... 93,27 M€
- Reste à réaliser en dépenses.....1,38 M€

1 - LES RECETTES

Le tableau ci-dessous retrace l'exécution des recettes au regard des prévisions inscrites au budget de fonctionnement de 2008 par rubrique budgétaire :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
FISCALITÉ	**775 099 586**	**786 307 405**	**ns**
Impôts directs locaux	105 499 586	106 159 664	100,00%
Impôts indirects	669 600 000	680 147 741	ns
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	**905 684 881**	**902 666 419**	**99,67%**
Concours de l'État	30 061 242	31 642 225	ns
Dotation globale de fonctionnement	*26 371 242*	*26 392 045*	*100,00%*
Dotations de compensation de la taxe d'habitation et de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement	*3 690 000*	*5 250 180*	*ns*
Participation de la ville	543 143 371	543 143 370	100,00%
Autres participations	50 748 615	47 226 337	93,06%
Dotation de compensation de l'APA	17 980 000	18 668 831	ns
Dotation de compensation du RMI (fraction de TIPP, FMDI et remises gracieuses)	263 751 653	261 985 656	99,33%
PRODUITS D'EXPLOITATION	**87 761 118**	**102 231 054**	**ns**
Produits des services, du domaine et ventes diverses	617 118	1 038 765	ns
Autres produits de gestion courante	87 144 000	101 192 289	ns
PRODUITS FINANCIERS	**850 000**	**1 022 229**	**ns**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**13 670 000**	**12 766 542**	**93,39%**
ATTÉNUATIONS DE CHARGES	**530 500**	**938 481**	**ns**
Sous-Total (hors résultat antérieur)	***1 783 596 085***	***1 805 932 130***	***ns***
RESULTAT ANTERIEUR	**45 164 450**	**0**	**ns**
TOTAL	**1 828 760 535**	**1 805 932 130**	**98,75%**

Hors résultat du compte, qui ne donne pas lieu à l'émission d'un titre de recette, les titres émis en 2008 s'élèvent à 1 805,93 M€ pour 1 783,60 M€ d'inscriptions budgétaires.

a/ La fiscalité

Les recettes fiscales constatées se sont élevées à 786,31 M€ pour une inscription budgétaire de 775,10 M€ :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Impôts directs locaux	**105 499 586**	**106 159 664**	**100,00%**
Taxe d'habitation départementale	105 499 586	106 159 664	100,00%
Impôts indirects	**669 600 000**	**680 147 741**	**ns**
Droits de mutation	608 000 000	614 799 461	ns
Taxe départementale additionnelle à certains droits d'enregistrement	0	1 312 684	
Taxe sur les conventions d'assurance	61 600 000	59 253 666	96,19%
Autres taxes	0	4 781 930	
TOTAL	**775 099 586**	**786 307 405**	**ns**

1. Les impôts directs locaux

La taxe d'habitation est l'unique ressource de fiscalité directe du Département. La plus-value de 0,66 M€ provient d'un produit supplémentaire par rapport aux bases notifiées en début d'année au titre du seul rôle général.

2. Les impôts indirects

Les impôts indirects du Département sont composés d'une part de la fiscalité immobilière (droits de mutation et taxe additionnelle) et, d'autre part, de la fiscalité transférée au titre de la compensation des transferts de compétences de la loi du 13 août 2004, à savoir la taxe sur les conventions d'assurances (TSCA), à laquelle s'ajoute, depuis 2008, la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Les impôts indirects présentent une plus-value de 10,55 M€.

2.1 - Les droits de mutation

Les droits de mutation et la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement génèrent un produit de 614,80 M€ en ligne avec la prévision inscrite au budget primitif 2008 (+ 6,80 M€).

2.2 - La taxe sur les conventions d'assurances.

Les compensations au titre des transferts de compétences de la loi du 13 août 2004 aux départements figurent, à compter de 2008 sur deux imputations distinctes : la TSCA et la TIPP. Le département de Paris perçoit en effet, en complément d'une fraction de TSCA, également une part de TIPP. Comme le montant prévu du droit à compensation pour 2008 est intégralement inscrit sur l'imputation TSCA tandis que la réalisation est répartie entre cette ligne et la ligne TIPP (« autres taxes » dans le tableau ci-dessus), une plus value de 4,78 M€ est constatée sur la TIPP et une moins value de 2,35 M€ sur la TSCA.)

b/ Les dotations et participations

Les dotations et participations regroupent :

- les concours de l'Etat ;
- la participation de la ville de Paris ;
- des participations diverses ;
- la dotation de compensation de l'APA ;
- la dotation de compensation du RMI.

Prévus pour 905,68 M€, ces recettes ont été réalisées à hauteur de 902,67 M€ soit 99,67 %.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Concours de l'État	**30 061 242**	**31 642 225**	**ns**
Participation de la ville	**543 143 371**	**543 143 370**	**100,00%**
Autres participations	**50 748 615**	**47 226 337**	**93,06%**
Dotation de compensation de l'APA	**17 980 000**	**18 668 831**	**ns**
Dotation de compensation du RMI	**263 751 653**	**261 985 656**	**99,33%**
TOTAL	**905 684 881**	**902 666 419**	**99,67%**

1. les concours de l'Etat

Les concours de l'Etat regroupent la dotation globale de fonctionnement et les dotations de compensation.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Concours de l'État	**30 061 242**	**31 642 225**	**ns**
Dotation globale de fonctionnement	26 371 242	26 392 045	100,00%
Dotations de compensation de la taxe d'habitation et de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement	3 690 000	5 250 180	ns

1.1 - La dotation globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement (DGF) du Département pour 2008 s'élève à 26,39 M€.

1.2 - La dotation de compensation

Ces dotations correspondent, d'une part à la compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation (2,82 M€) et, d'autre part, à la compensation pour perte de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (2,43 M€).

2. La participation de la Ville de Paris

La contribution de la Ville à l'équilibre du budget du département prévue à hauteur de 543,14 M€ a été intégralement versée.

3. Les autres participations

Les autres participations perçues par le Département comprennent des participations de l'Etat, de la région et autres :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Autres participations	**50 748 615**	**47 226 337**	**93,06%**
Participations de l'Etat et de divers organismes	46 269 615	44 005 063	95,11%
Participations de la Région	4 329 000	3 221 274	74,41%
Participations des communes autres que Paris	150 000	0	ns

3.1 – Les participations de l'Etat et de divers organismes

Ces participations correspondent aux participations de l'Etat, des organismes de Sécurité Sociale, d'autres organismes publics, autres groupements de collectivités et établissements publics ainsi que du Fonds Social Européen (FSE) et sont présentées ici en détail :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Autres participations	**46 269 615**	**44 005 063**	**95,11%**
Participations de l'Etat	19 548 441	14 020 857	71,72%
Participations des organismes de sécurité sociale et des organismes mutualistes	6 934 380	6 955 740	100,00%
Fonds social européen	835 700	1 665 822	ns
Participations d'autres organismes (dont CNSA)	18 951 094	21 362 644	ns

Prévues à hauteur de 46,27 M€ ces recettes ont été réalisées pour 44,01 M€ laissant apparaître une moins-value de 2,26 M€ qui est le solde d'une moins-value de 5,5 M€ pour les participations de l'état et d'une plus-value de 2,4 M€ pour les participations d'autres organismes.

- Les participations de l'Etat comprennent, notamment, le remboursement :
  - des emplois jeunes au titre d'un solde de 2007
  - des agents sous contrat d'avenir et sous contrat d'accompagnement dans l'emploi pour 6,70 M€
  - de la médecine scolaire pour 6,54 M€

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Participations de l'Etat	**19 548 441**	**14 020 857**	**71,72%**
Emplois Jeunes	*0*	*153 186*	
Autres participations	*19 548 441*	*13 867 672*	*70,94%*

- Les participations des organismes de sécurité sociale et des organismes mutualistes ont été recouvrées à hauteur 6,95 M€.

- Les recettes provenant du Fonds Social Européen ont été inscrites en lien avec l'approbation, par le Conseil de Paris lors des séances des 10 et 11 mai 2004, de deux conventions cadre triennales avec la Préfecture de Région qui permettent à la Ville et au Département de percevoir des crédits en provenance du FSE.

- Les participations versées par d'autres organismes recouvrent, entre autres, la participation de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour 13,23 M€ au titre de la prestation de compensation du handicap (PCH) et du Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) pour 3,15 M€ au titre du dispositif « Paris Accompagnement Mobilité » (PAM). Ce service permet à l'ensemble des personnes handicapées résidant à Paris de disposer de véhicules et d'accompagnateurs pour leurs déplacements.

3.2 - Les participations de la Région

Les participations versées par la Région Ile de France étaient inscrites pour 4,33 M€ ; les titres de recettes ont été émis à hauteur de 3,22 M€.

Cette recette correspond essentiellement à la prise en charge de la compensation tarifaire liée au dispositif « Paris Accompagnement Mobilité » (3,15 M€).

Pour mémoire, le PAM est cofinancé à parts égales entre la Ville de Paris, le STIF et la Région.

4. La dotation de compensation de l'APA

Les recettes liées au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), sont constituées principalement de la participation de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Elles figurent au chapitre globalisé 016.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Dotation versée par le CNSA	17 980 000	17 623 227	98,02%
Recouvrements des indus sur APA	0	1 045 604	
TOTAL	**17 980 000**	**18 668 831**	**ns**

5. La dotation de compensation du RMI

La loi du 18 décembre 2003 portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion (RMI) et créant un revenu minimum d'activité (RMA) a transféré les dépenses d'allocations du RMI aux départements. Ces dépenses sont compensées par le transfert corrélatif d'une fraction des ressources de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP).

Le montant recouvré au titre de la TIPP (234,35 M€) correspond au droit à compensation basé sur les dépenses engagés par l'Etat au titre du RMI au 31 décembre 2003. Il est complété en 2008 par des recettes provenant du « Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion » (FMDI) réalisées à hauteur de 24,04 M€.

Le total de ces recettes de compensation (262 M€) est inférieur aux dépenses de RMI de l'année (326,5 M€), hors contrats aidés (cf. p33 a).

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP)	234 345 653	234 345 636	100,00%
Fonds de modilisation départemental pour l'insertion (FMDI)	29 000 000	24 044 604	82,91%
Recouvrement des indus	406 000	3 155 978	ns
Recouvrements sur bénéfciaires	0	6 200	
Autres	0	433 237	
TOTAL	**263 751 653**	**261 985 655**	**99,33%**

Par ailleurs, une recette de 3,15 M€ est constatée au titre du recouvrement des indus relatifs aux allocations RMI.

c/ Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation qui recouvrent les produits des services, du domaine ainsi que des produits de gestion courante fixés à 87,76 M€ ont été réalisés pour 102,23 M€ faisant apparaître une moins-value de 14,47 M€ :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
PRODUITS D'EXPLOITATION	**87 761 118**	**102 231 054**	**ns**
Produits des services, du domaine et ventes diverses	617 118	1 038 765	ns
Autres produits de gestion courante	87 144 000	101 192 289	ns

1. Les produits des services, du domaine et ventes diverses

Cette catégorie de recettes concernent essentiellement le remboursement par le budget annexe de l'ASE (établissements départementaux de l'aide sociale à l'enfance) des frais de gestion pris en charge par le département (0,43 M€) et le remboursement de frais de personnels mis à disposition d'autres organismes (0,47 M€).

2. Les autres produits de gestion courante

Les recettes au titre des autres produits de gestion courante, prévues pour 87,14 M€ ont été réalisées pour 101,19 M€ dégageant une plus-value de 14,05 M€ essentiellement au titre des recouvrements sur bénéficiaires :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Autres produits de gestion courante	**87 144 000**	**101 192 289**	**ns**
recouvrements sur bénéficiaires	*78 994 000*	*91 349 449*	*ns*
revenus des immeubles	*2 015 000*	*3 482 484*	*ns*
autres recouvrements	*6 135 000*	*6 360 356*	*ns*

d/ Les produits financiers

Les recettes constatées au titre des produits financiers regroupés sur le chapitre 76 s'établissent à 1,02 M€ pour une prévision budgétaire de 0,85 M€.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
PRODUITS FINANCIERS	**850 000**	**1 022 229**	**ns**
Produits des participations	580 000	614 780	ns
Revenus des valeurs mobilières de placement	270 000	407 449	ns

e/ Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels (hors produits des cessions) prévus pour 13,67 M€ ont été réalisés à hauteur de 12,77 M€ présentant une moins-value de 0,90 M€ concernant la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat. La moins-value résulte de l'écart entre la prévision de subventions d'équipement attendue de l'Etat et celles réellement perçues :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**13 670 000**	**12 766 542**	**93,39%**
Recouvrements sur créances admises en non valeur	0	4 338	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	150 000	40 882	27,25%
Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteint par la déchéance quadriénale	10 000	1 729	17,29%
Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	13 500 000	12 479 833	92,44%
Autres produits exceptionnels	10 000	239 761	ns

f/ Les atténuations de charges

Les atténuations de charge inscrites au chapitre 013 s'établissent à 0,94 M€ pour une inscription de 0,53 M€. Il s'agit de remboursements de charges de personnel et de charges sociales, dont les inscriptions présentent un caractère prévisionnel.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
ATTENUATIONS DE CHARGES	**530 500**	**938 481**	**ns**
Remboursements sur rémunérations du personnel	101 000	195 173	ns
Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	415 500	735 503	ns
Remboursements au titre du fonds de compensation de cessation progressive d'activité	14 000	7 805	55,75%

2 - LES DEPENSES

Hors le virement prévu à la section d'investissement qui ne fait l'objet d'aucune exécution budgétaire, les mandatements s'élèvent à 1 712,66 M€, dont 0,06 M€ au titre des dépenses rattachées[3] à l'exercice, représentant un taux d'exécution de 98,13 % contre 97,73 % en 2007.

Les restes à réaliser[4] qui devront faire l'objet d'une inscription au budget supplémentaire de 2009 (voté à la séance de juillet 2009) s'élèvent à 1,38 M€. En tenant compte de ces restes à réaliser, la consommation totale des crédits de fonctionnement s'élève à 98,21 %.

Le tableau ci-dessous indique comment se sont exécutées les prévisions de dépenses inscrites au budget de fonctionnement de 2008

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
CHARGES DE PERSONNEL	**192 884 070**	**186 399 866**	**96,64%**
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	**1 060 377 319**	**1 048 208 440**	**98,85%**
Charges à caractère général	109 748 734	101 622 498	92,60%
Autres charges de gestion courante	950 628 585	946 585 941	99,57%
Aides sociales (hors subventions)	*533 833 120*	*531 299 516*	99,53%
Participation au fonctionnement du STIF	*326 294 522*	*326 294 522*	100,00%
Fonds de solidarité logement	*11 605 000*	*11 605 000*	100,00%
Dotation de fonctionnement des collèges	*25 777 227*	*25 595 415*	99,29%
Subventions	*29 655 233*	*28 996 244*	97,78%
Autres charges de gestion courante	*23 463 483*	*22 795 245*	97,15%
PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION ET REVENU MINIMUM D'INSERTION	**342 425 749**	**334 402 174**	**97,66%**
Programme départemental d'insertion	56 829 402	55 479 632	97,62%
Revenu minimum d'insertion (dont remises gracieuses)	275 596 347	271 017 481	98,34%
Contrats aidés	10 000 000	7 905 061	79,05%
ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE	**119 083 000**	**118 928 108**	**99,87%**
CHARGES FINANCIÈRES	**150 000**	**0**	**ns**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**4 840 398**	**2 988 235**	**61,74%**
DÉPENSES IMPRÉVUES	**3 500 000**	**0**	
Sous-Total 1 (hors opérations d'ordre et virement à la section d'investissement)	**1 723 260 534**	**1 690 926 822**	**98,12%**
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	**22 000 000**	**21 734 844**	**98,79%**
Dotation aux amortissements	22 000 000	21 734 844	98,79%
Sous-Total 2 (hors virement à la section d'investissement)	**1 745 260 534**	**1 712 661 666**	**98,13%**
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**83 500 000**	**0**	**ns**
TOTAL	**1 828 760 534**	**1 712 661 666**	**93,65%**

[3] Les dépenses rattachées correspondent à des dépenses engagées ayant donné lieu à service fait au 31 décembre 2008 mais pour lesquelles les factures n'ont été reçues qu'au début de l'année 2009. A Paris, le seuil de rattachement est fixé en 2008 à 50 000 € pour le Département.

[4] Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées (engagements juridiques non mandatées et non rattachées) n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice.

Sans les opérations d'ordre, l'exécution est de 1 690,93 M€ soit 98,12 % des crédits votés (1 723,26 M€).

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des dépenses de fonctionnement durant la dernière mandature :

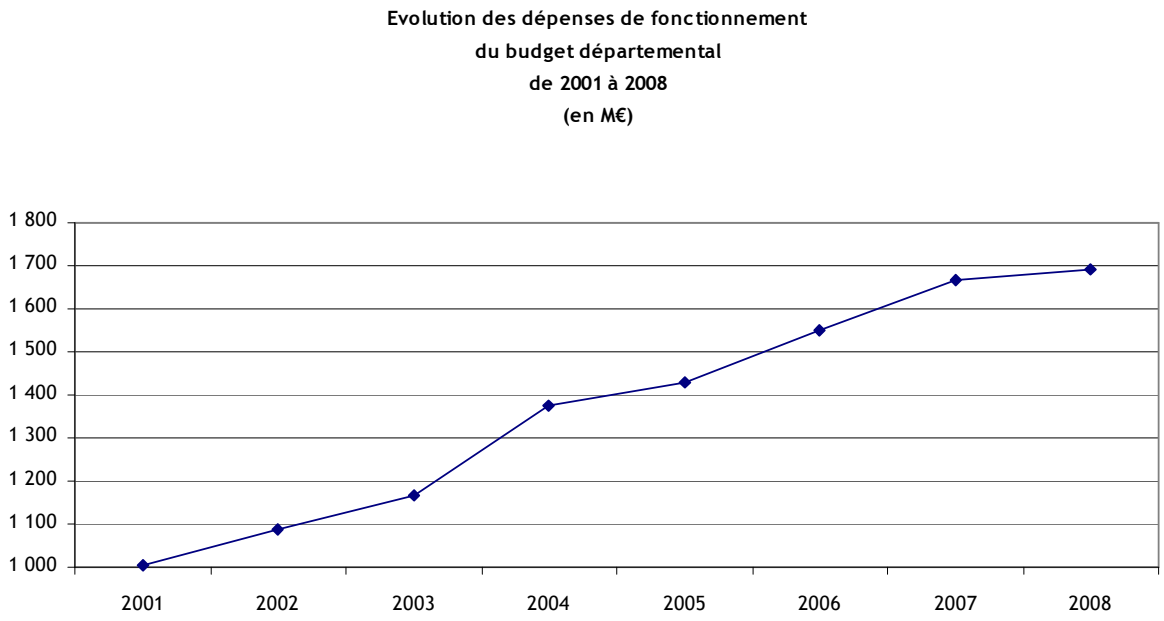

1ère partie - Présentation des principales missions du département

Les principales missions financées par le budget de fonctionnement du Département sont les suivantes :

a/ les actions en faveur des allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI)
b/ l'aide sociale à l'enfance
c/ l'aide sociale aux personnes âgées et l'allocation personnalisée d'autonomie
d/ l'aide sociale aux personnes handicapées
e/ la participation au financement du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF)

a/ Les actions en faveur des allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI)

Ces actions correspondent à la prise en charge par le Département du versement des allocations versées aux bénéficiaires du revenu minimum d'insertion, conformément aux dispositions de la loi du 18 décembre 2003 ainsi qu'au programme départemental d'insertion mis en place au bénéfice de ces allocataires. S'y ajoutent les crédits destinés aux contrats aidés, imputés sur le chapitre 65.

Chapitre	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
015	Revenu minimum d'insertion (allocations)	274 596 347	271 017 481	98,70%
015	Programme départemental d'insertion	56 829 402	55 479 632	97,62%
015	Remises gracieuses	1 000 000	0	ns
65	Contrats aidés	10 000 000	7 905 061	79,05%
TOTAL		**342 425 749**	**334 402 174**	**97,66%**

Les dépenses d'allocations versées aux RMIstes ont été transférées aux départements en 2004 et compensées par l'attribution de ressources correspondant à une partie de la taxe intérieure sur les produits pétroliers – TIPP - (cf. 1-les recettes ; 5/ la dotation de compensation du RMI). Elles s'élèvent au compte administratif à 271,02 M€ auxquels s'ajoutent 7,91 M€ au titre des contrats aidés (contrats d'avenir crées par la loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale et mis en œuvre dans le département de Paris par délibération de juin 2005). L'ensemble de ces fonds est géré par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les Caisses de la Mutualité Sociale Agricole (CNSA).

Les dépenses consacrées à l'insertion des bénéficiaires du RMI se sont élevées à 55,48 M€ contre 53,74 M€ en 2007.

Au total l'ensemble des dépenses en faveur des allocataires du RMI se sont élevées à 334,40 M€ représentant 97,66 % des crédits ouverts à cet effet.

b/ L'aide sociale à l'enfance

Les dépenses au titre de l'aide sociale à l'enfance s'élèvent à 264,75 M€ pour une prévision de 265,76 M€, soit une exécution de 99,62 % :

Chapitre	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
011	Charges à caractère général	40 756 805	40 453 800	99,26%
012	Autres charges de personnel	50 705	39 917	78,72%
65	Autres charges de gestion courante	224 952 086	224 256 145	99,69%
67	Charges exceptionnelles	3 089	0	ns
TOTAL		**265 762 684**	**264 749 861**	**99,62%**

c/ L'aide sociale aux personnes âgées et l'allocation personnalisée d'autonomie

Les dépenses au titre de l'aide sociale aux personnes âgées et de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) s'élèvent à 269,51 M€ pour une inscription de 270,92 M€, soit une exécution de 99,48 % :

Chapitre	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
	Aide sociale aux personnes âgées	**151 836 174**	**150 582 045**	**99,17%**
011	Charges à caractère général	10 700 000	10 298 281	96,25%
65	Autres charges de gestion courante	141 124 263	140 274 852	99,40%
67	Charges exceptionnelles	11 911	8 911	74,81%
	Allocation personnalisée d'autonomie	**119 083 000**	**118 928 108**	**99,87%**
016	Autres charges de gestion courante	119 083 000	118 928 108	99,87%
TOTAL		**270 919 174**	**269 510 152**	**99,48%**

d/ L'aide sociale aux personnes handicapées

Les dépenses 2008 liées à l'aide sociale aux personnes handicapées s'élèvent à 162,49 M€ sur une inscription de 163,65 M€ représentant un taux d'exécution de 99,29 %

Chapitre	LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
011	Charges à caractère général	5 514 374	5 185 401	94,03%
65	Autres charges de gestion courante	158 125 450	157 293 270	99,47%
67	Charges exceptionnelles	9 000	9 000	100,00%
TOTAL		**163 648 824**	**162 487 672**	**99,29%**

e/ La participation au financement du Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) et de la carte Imagin'R

Depuis le 1er juillet 2005, la région d'Ile-de-France assure le pilotage du STIF, autorité de régulation des transports franciliens. La participation du département de Paris est de 30,38 % et celle de la région de 51 %.

La décentralisation du STIF est l'occasion d'une modernisation en profondeur de l'offre et des structures des transports en communs, priorité de la région partagée et soutenue par la collectivité parisienne (offre de nuit, noctilien, offres tarifaires, nouveau matériel roulant). L'effort financier du département en 2008 s'est élevé à 326,64 M€ en progression de 9,5 M€ par rapport à 2007.

LIBELLES	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Contribution du département au STIF	326 294 522	326 294 522	100,00%
Carte Imagine'R	347 000	346 950	99,99%
	326 641 522	**326 641 472**	**100,00%**

2ème partie - Présentation par rubriques budgétaires

Vous trouverez ci-après une présentation par rubriques budgétaires de l'exécution de 2008. Cette présentation correspond au vote par chapitre du budget du département de Paris. Elle recoupe largement la présentation par missions.

a/ Les charges de personnel

Les dépenses de personnel prévues sur le chapitre 012 s'élevaient, hors charges imputées sur le RMI (chapitre 015), à 192,88 M€. Elles ont été mandatées à hauteur de 186,40 M€, soit un taux d'exécution de 96,64 %.

Ces charges de personnel recouvrent la rémunération des agents du Département, soit les dépenses de personnel stricto sensu, mais aussi des charges de personnel diverses (médecine du travail, complément de retraite des agents municipaux mis à la disposition du Département…).

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Dépenses de personnel stricto sensu	181 144 134	174 672 036	96,43%
Autres charges de personnel	11 739 936	11 727 830	99,90%
TOTAL	**192 884 070**	**186 399 866**	**96,64%**

1. Les dépenses de personnel stricto sensu

Ces dépenses retracent les rémunérations versées à l'ensemble des personnels du Département de Paris et les charges patronales corrélatives. L'inscription budgétaire, d'un montant de 181,14 M€ ont été consommées à hauteur de 174,67 M€, soit un taux d'exécution de 96,4 % des crédits ouverts.

Ces dépenses de personnel évoluent de 7,5 % par rapport au CA 2007, soit + 13 M€. Hors TOS, l'évolution est de 4,21 %. La masse salariale relative aux TOS est au total de 19,5 M€. Cette dépense correspond aux 241 postes créés au BP 2008, auxquels s'ajoutent les 400 postes inscrits au BP 2007 et 71 au BP 2006 soit un total de 712 postes.

L'évolution de la masse salariale est liée notamment à la mise en œuvre en 2008 des revalorisations salariales annoncées par le gouvernement, telles que :

- l'évolution de la valeur du point fonction publique : + 0,5 % en mars et + 0,3% en octobre, soit une augmentation pondérée de 0,56 % sur l'année 2008 (après la revalorisation de 0,8 % en février 2007) ;
- la réévaluation du SMIC de 3,18 % en 2008 (2.25% en mai + 0,93% en juillet) impactant la rémunération de certains agents de la collectivité ;

A cela, il convient d'ajouter :

- l'allocation de prestation sociale,
- la poursuite de la réforme de la catégorie C,
- l'effet mécanique du glissement vieillesse technicité (GVT) ;

A ces facteurs d'évolution exogènes, s'ajoutent des facteurs découlant de choix de l'exécutif parisien, tels l'impact budgétaire des délibérations emplois (262 postes créés sur la période dont 241 TOS) et les revalorisations indemnitaires.

2. Les autres dépenses de personnel

Les dépenses de personnel diverses prévues pour 11,74 M€ ont été mandatées à hauteur de 11,73 M€. Elles comprennent pour l'essentiel les compléments de traitements des agents municipaux mis à disposition du département de Paris (11,62 M€).

b/ Les dépenses de fonctionnement des services

Les crédits regroupés sous ce poste de dépenses se répartissent en deux grandes catégories :

- Les « **charges à caractère général** », figurant au chapitre globalisé 011, sont affectées au fonctionnement quotidien des services centraux et de leurs subdivisions locales, et des équipements publics gérés en régie (collèges, établissements d'aide sociale à l'enfance, de santé, archives départementales, etc.) ainsi qu'au financement des services confiés à des prestataires extérieurs par le biais de marchés, de contrats de concessions, de délégation de service public ou de conventions dans les domaines notamment sociaux, de santé et de transport ; ce chapitre recouvre également la location et l'entretien des bâtiments, la maintenance, les études, la formation, les impôts et taxes …

- Les « **autres charges de gestion courante** », inscrites au chapitre 65, retracent un certain nombre de participations obligatoires et, pour l'essentiel, les aides sociales.

Les dépenses relatives au fonctionnement des services prévues pour 1 060,38 M€ se sont élevées à 1 048,21 M€, représentant un taux de réalisation de 98,85 %, taux identique à celui de 2007.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Charges à caractère général	109 748 734	101 622 498	92,60%
Autres charges de gestion courante	950 628 585	946 585 941	99,57%
TOTAL	**1 060 377 319**	**1 048 208 440**	**98,85%**

1. Les charges à caractère général (chapitre globalisé 011)

Les crédits ouverts au titre des charges à caractère général se sont élevés à 109,75 M€ et ont été consommés à hauteur de 101,62 M€ soit un taux de mandatement de 92,60 % (91,9 % au CA 2007).

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Compte 60 - Achats et variations de stocks	6 090 897	5 576 667	91,56%
Compte 61 - Services extérieurs	82 180 178	75 361 694	91,70%
Compte 62 - Autres services extérieurs	21 365 412	20 577 857	96,31%
Compte 63 - Impôts, taxes et versements assimilés	112 248	106 282	94,68%
TOTAL	**109 748 734**	**101 622 499**	**92,60%**

L'essentiel des abandons portent sur les services extérieurs (6,82 M) et résultent principalement de rejets opérés par le comptable après la clôture de l'exercice ou de factures arrivées hors délais.

1.1 - Achats et variations de stocks - compte 60

Ce compte regroupe les achats de prestations de services (compte 6042), les dépenses d'eau, d'énergie, de carburant, de produits pharmaceutiques et de fournitures diverses (alimentation, fournitures administratives, etc). Les crédits inscrits, soit 6,09 M€ ont été consommés à hauteur de 5,58 M€, soit 91,56 %.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Achats de prestations de services (6042)	356 800	356 800	100,00%
Eau et assainissement (60611)	108 383	103 960	95,92%
Energie (60612 à 60621)	942 722	942 177	99,94%
Carburant (60622)	164 415	158 479	96,39%
Produits pharmaceutiques (60661 à 60668)	2 985 783	2 595 276	86,92%
Fournitures (reste du compte 60)	1 532 794	1 419 975	92,64%
TOTAL	**6 090 897**	**5 576 667**	**91,56%**

L'abandon global sur cette catégorie de dépenses s'élève à 0,51 M€ et affecte, pour l'essentiel, les produits pharmaceutiques.

1.2 - Services extérieurs - compte 61

Sur ce compte sont imputées les dépenses relatives aux locations et à l'entretien des bâtiments, terrains, mobiliers et matériels ainsi que les contrats de prestations de service avec des entreprises pour l'exécution d'un service public (compte 611).

L'inscription qui s'élève à 82,18 M€, a été consommée à hauteur de 75,36 M€ soit un taux de mandatement de 91,70 %.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Prestations de services (611)	59 384 517	57 299 403	96,49%
Locations et charges locatives (6132 à 614)	8 544 840	8 291 459	97,03%
Entretiens et maintenances (61521 à 6156)	5 949 916	4 628 351	77,79%
Assurances (616)	463 200	396 298	85,56%
Etudes et recherches (617)	2 429 338	836 446	34,43%
Formations (6183 et 6184)	4 491 044	3 682 510	82,00%
Autres prestations (reste du compte 61)	917 322	227 227	24,77%
TOTAL	**82 180 178**	**75 361 693**	**91,70%**

L'essentiel des abandons portent sur les prestations de services (2,09 M€), les formations (1,59 M€) et les entretiens et maintenances (1,32 M€).

1.3 - Autres services extérieurs - compte 62 (hors compte 621)

Ce compte regroupe notamment les frais d'honoraires médicaux et paramédicaux, de transports, de postes et de télécommunications ainsi que le remboursement de frais à d'autres organismes.

Les crédits inscrits à hauteur de 21,37 M€ ont été consommés à 96,31 %, soit 20,58 M€.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (622)	1 960 795	1 836 475	93,66%
Publicité, publications, relations publiques (623)	892 860	706 610	79,14%
Transports de biens et transports collectifs (624)	2 653 091	2 535 939	95,58%
Déplacements, missions, réceptions (625)	1 629 230	1 619 665	99,41%
Frais de postes et de télécommunications (626)	1 296 245	1 278 152	98,60%
Services bancaires et assimilés (627)	207	7	ns
Divers (628)	12 932 983	12 601 009	97,43%
TOTAL	**21 365 412**	**20 577 857**	**96,31%**

1.4 - Impôts, taxes et versements assimilés - compte 63

Sur ce compte sont inscrits des impôts fonciers et taxes de balayage. Inscrites pour 112 248 €, les dépenses se sont élevées à 106 282 €.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Taxes foncières (63512)	55 426	53 196	95,98%
Autres impôts locaux (63513)	52 877	49 436	93,49%
Droits d'enregistrement et de timbres (6354)	2 395	2 395	100,00%
Autres impôts (6357)	1 550	1 255	80,99%
TOTAL	**112 248**	**106 282**	**94,68%**

2. Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante imputées sur le chapitre 65 qui regroupent l'essentiel des dépenses du Département de Paris, ont été mandatées à hauteur de 99,57 % ; la consommation de l'exercice s'élève à 946,59 M€ pour un crédit ouvert de 950,63 M€. La progression par rapport au CA 2007 est de 23,50 M€ dont 13,50 M€ au titre de l'aide sociale et 9,60 M€ pour le STIF.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Aides sociales (hors subventions)	533 833 121	531 299 516	99,53%
Aide sociale à l'enfance	*224 909 887*	*224 214 469*	*99,69%*
Aide sociale aux handicapés	*156 735 450*	*155 903 270*	*99,47%*
Aide sociale aux personnes âgées	*140 277 345*	*139 508 522*	*99,45%*
Autres aides sociales	*11 910 440*	*11 673 254*	*98,01%*
Participation au STIF	326 294 522	326 294 522	100,00%
Fonds de solidarité logement	11 605 000	11 605 000	100,00%
Dotation de fonctionnement des collèges	25 777 227	25 595 415	99,29%
Subventions	29 655 233	28 996 244	97,78%
Autres charges de gestion courante	23 463 483	22 795 245	97,15%
IIBRBS	*6 000 000*	*5 947 878*	*99,13%*
Ententes sportives	*6 074 203*	*6 074 203*	*100,00%*
Autres charges	*11 389 280*	*10 773 163*	*94,59%*
TOTAL	**950 628 586**	**946 585 941**	**99,57%**

Figure dans cette rubrique :

1. les aides sociales (hors subventions) ;
2. la participation au STIF ;
3. le fonds de solidarité logement ;
4. la dotation de fonctionnement des collèges ;
5. les subventions de fonctionnement ;
6. les autres charges de gestion courante ;

2.1 – Les aides sociales (hors subventions)

Cette rubrique recouvre principalement trois types d'intervention : l'aide sociale à l'enfance, l'aide sociale aux personnes handicapées et l'aide sociale aux personnes âgées. Les aides sociales diverses accordées par le département sont également intégrées à cette rubrique mais sont de moindre importance. **Les différentes aides sociales sont retracées dans le tableau ci-dessous hors subventions (657).**

Les crédits ouverts s'élevaient à 533,83 M€ et les mandatements ont atteint 531,30 M€, soit un taux d'exécution de 99,53 %.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Aide sociale à l'enfance	224 909 887	224 214 469	99,69%
Aide sociale aux handicapés	156 735 450	155 903 270	99,47%
Aide sociale aux personnes âgées	140 277 345	139 508 522	99,45%
Autres aides sociales	11 910 440	11 673 254	98,01%
TOTAL	**533 833 121**	**531 299 516**	**99,53%**

2.1.1 – L'aide sociale à l'enfance

Ces crédits recouvrent l'ensemble des allocations destinées aux enfants et aux familles en difficulté, les bourses et dots, les frais d'hébergement et d'hospitalisation ainsi que les participations financières à l'action des clubs et équipes de prévention.

Les crédits ouverts s'élevaient à 224,91 M€ et ont été consommés à hauteur de 224,21 M€, soit un taux d'exécution de 99,69 % :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Allocations (65111)	7 179 011	7 043 150	98,11%
Secours d'urgence (6512)	23 700 000	23 700 000	100,00%
Bourses (6513)	330 000	245 514	74,40%
Primes et dots (6518)	38 000	36 546	96,17%
Frais de scolarité (6521)	275 000	274 973	99,99%
Frais d'hébergement (6522)	163 495 208	163 021 741	99,71%
Frais d'hospitalisation (6523)	183 713	183 713	100,00%
Frais d'inhumation (6525)	3 992	3 992	100,00%
Contributions à d'autres fonds (65568)	73 952	73 952	100,00%
Participations financières à l'action des clubs et équipes de prévention (6563)	24 149 011	24 148 935	100,00%
Autres participations (6568)	5 482 000	5 481 952	100,00%
TOTAL	**224 909 887**	**224 214 469**	**99,69%**

2.1.2 – L'aide sociale aux handicapés

Cette rubrique comporte deux postes essentiels de dépenses : les frais d'hébergement des personnes handicapées en établissements et le versement des allocations.

Les crédits ouverts s'élevaient à 156,74 M€ et ont été consommés à hauteur de 155,90 M€, soit un taux d'exécution de 99,47 % :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Prestation de compensation du handicap - PCH (6511211 et 12)	18 600 000	18 439 692	99,14%
Allocation compensatrice de tierce personne - ACTP (651122)	25 200 000	25 200 000	100,00%
Autres allocations pour personnes dépendantes (651148)	126 888	126 711	99,86%
Cotisations, adhésions pour le compte de tiers (6514)	37 450	37 449	100,00%
Frais d'hébergement (6522)	98 771 112	98 263 586	99,49%
Autres participations (6568)	14 000 000	13 835 832	98,83%
TOTAL	**156 735 450**	**155 903 270**	**99,47%**

2.1.3 – L'aide sociale aux personnes âgées

Cette rubrique recouvre les diverses allocations versées aux personnes âgées, les frais d'hébergement en établissements médico-sociaux ainsi que les frais d'hospitalisation.

Les crédits ouverts s'élevaient à 140,28 M€ et ont été consommés à hauteur de 139,51 M€, soit un taux d'exécution de 99,45 % :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Allocations (65113)	160 742	113 870	70,84%
APA (65114)	6 857 330	6 822 322	99,49%
Cotisations, adhésions pour le compte de tiers (6514)	628 100	624 373	99,41%
Frais d'hébergement (6522)	127 040 000	126 383 537	99,48%
Frais d'hospitalisation (6523)	20 000	14 826	74,13%
Frais d'inhumation (6525)	51 000	32 336	63,40%
Autres participations (6568)	5 520 173	5 517 258	99,95%
TOTAL	**140 277 345**	**139 508 522**	**99,45%**

2.1.4 – Les autres aides sociales

Cette rubrique regroupe diverses allocations, participations et contributions obligatoires au titre de dépenses portant sur la prévention médico-sociale.

Les crédits ouverts s'élevaient à 11,91 M€ et ont été consommés à hauteur de 11,67 M€, soit un taux d'exécution de 98,01 % :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Secours d'urgence, bourses, primes et dots (6512 à 6518)	301 175	259 165	86,05%
Frais d'hospitalisation (6523)	113 454	112 325	99,00%
Fonds d'aide dont le fonds d'aide aux jeunes - FAJ (6556)	450 000	425 000	94,44%
Participations financières à l'action des clubs et équipes de prévention (6563)	60 000	59 502	99,17%
Autres participations (6568)	10 734 268	10 591 331	98,67%
Autres charges (65888)	251 543	225 931	89,82%
TOTAL	**11 910 440**	**11 673 254**	**98,01%**

2.2 – La participation du département au STIF

Depuis le 1er juillet 2005, la région d'Ile-de-France assure le pilotage du STIF, autorité de régulation des transports franciliens. La participation du département est de 30,38 % et celle de la région de 51 %.

La décentralisation du STIF est l'occasion d'une modernisation en profondeur de l'offre et des structures des transports en communs, priorité de la région partagée et soutenue par la collectivité parisienne (offre de nuit, noctilien, offres tarifaires, nouveau matériel roulant). L'effort financier du département en 2008 s'est élevé à 326,29 M€, hors carte Imagin'R.

2.3 – Le fonds solidarité logement

La loi d'août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a transféré intégralement le fonds solidarité logement (FSL) aux départements à compter du 1er janvier 2005 et étendu l'allocation de ses aides aux impayés d'énergie (jusqu'alors pris en charge par le Centre d'Action Social), d'eau, de téléphone et à l'aide à la médiation locative (AML).

Inscrits pour 11,61 M€, ces crédits ont été intégralement consommés.

2.4 – Les dotations de fonctionnement des collèges

Cette rubrique regroupe l'ensemble des dotations versées aux collèges publics notamment pour leur fonctionnement, le petit équipement et le plan internet.

Les crédits ouverts pour 25,78 M€ ont été mandatés à hauteur de 25,60 M€ soit une exécution de 99,29 % :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Plan internet	461 000	461 000	100,00%
Fonctionnement courant	14 362 788	14 362 788	100,00%
Fournitures et petit équipement	255 000	255 000	100,00%
Travaux d'entretien	343 397	169 582	49,38%
Etablissements privés	10 355 042	10 347 045	99,92%
TOTAL	**25 777 227**	**25 595 415**	**99,29%**

2.5 – Les subventions

Le compte 657 retrace les subventions de fonctionnement, qu'elles soient attribuées à des organismes publics ou à des personnes de droit privé. Il convient de noter que les subventions exceptionnelles de fonctionnement figurent, le cas échéant, au compte 674. Votées principalement au budget primitif sous forme de provisions, les subventions sont attribuées par délibérations du Conseil de Paris tout au long de l'année.

Ouverts pour 29,66 M€ ces crédits ont été mandatés pour 29,00 M€ soit 97,78 % des crédits ouverts. La répartition par secteur figure dans le tableau ci-dessous :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Développement économique, emploi	9 635 761	9 617 010	99,81%
Vie scolaire	3 481 120	3 481 117	100,00%
Santé et relations avec l'AP/HP	4 488 928	4 469 958	99,58%
Fonctionnement du Conseil de Paris	2 427 000	2 427 000	100,00%
Ressources humaines	1 751 000	1 751 000	100,00%
Personnes âgées	846 918	766 330	90,48%
Personnes handicapées	1 390 000	1 390 000	100,00%
Urbanisme et logement	1 034 000	984 000	95,16%
Solidarité et affaires sociales	1 210 095	1 119 080	92,48%
Circulation et transports	1 987 000	1 960 284	98,66%
Enfance et famille	858 932	858 050	99,90%
Autres domaines d'interventions	544 479	172 415	31,67%
TOTAL	**29 655 233**	**28 996 244**	**97,78%**

A noter qu'un état détaillé présente (dans le document budgétaire réglementaire) la consommation de chacune des provisions.

2.6 - Autres charges de gestion courante

Ces dépenses comprennent principalement les rémunérations et les frais de mission et de déplacement des conseillers de Paris (comptes 6531 et 6533), les bourses destinées aux stagiaires du programme départemental d'aide à l'emploi (compte 6513) ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables (compte 654). Y figure également la participation du département de Paris au fonctionnement de l'IIBRBS ainsi que des ententes sportives.

Les crédits ouverts s'élèvent à 23,46 M€. Le taux de mandatement de 97,15 % correspond à une consommation de 22,80 M€ :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
IIBRBS	6 000 000	5 947 878	99,13%
Ententes sportives	6 074 203	6 074 203	100,00%
Autres charges	11 389 280	10 773 163	94,59%
TOTAL	**23 463 483**	**22 795 245**	**97,15%**

S'agissant des autres charges inscrites pour 11,39 M€, elles ont été consommées pour 10,77 M€ soit 94,59 % de taux d'exécution :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Bourses	3 324 787	3 173 714	95,46%
Indemnités des élus	5 150 000	4 922 419	95,58%
Cotisation de retraite des élus	660 000	558 324	84,59%
Allocation de fin de mandat des élus	1 500	1 450	96,67%
Pertes sur créances irrécouvrables	300 000	266 691	88,90%
Autres contributions obligatoires	102 377	0	ns
Autres participations	1 314 666	1 314 616	100,00%
Remboursement des frais de personnel des groupes d'élus	535 950	535 950	100,00%
TOTAL	**11 389 280**	**10 773 163**	**94,59%**

c/ Les allocations RMI et actions d'insertion et de formation des allocataires

La M 52 prévoit l'imputation des dépenses afférentes au revenu minimum d'insertion (RMI) sur le chapitre globalisé 015, auxquelles s'ajoute l'ensemble des dépenses du Département de Paris relatives aux actions d'insertion et de formation des allocataires.

C'est pourquoi, il convient de souligner que les crédits destinés aux contrats aidés (contrats d'avenir) sont imputés, quant à eux, sur le chapitre 65 mais, participant à l'insertion, ils sont regroupés, dans ce document, avec les dépenses RMI/insertion.

Au total, inscrites pour 342,43 M€, ces dépenses ont été consommées à hauteur de 97,66 %, soit 334,40 M€.

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Revenu minimum d'insertion (dont remises gracieuses) - chap 015	275 596 347	271 017 481	98,34%
Programme départemental d'insertion - chap 015	56 829 402	55 479 632	97,62%
Contrats aidés - chap 65	10 000 000	7 905 061	79,05%
TOTAL	**342 425 749**	**334 402 174**	**97,66%**

1. Les allocations RMI

La loi du 18 décembre 2003 portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion (RMI) et créant un revenu minimum d'activité (RMA) a prévu le transfert des dépenses d'allocation du RMI aux départements et sa compensation par l'attribution de ressources correspondant à une partie de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP).

Les crédits ouverts pour 275,59 M€ ont été mandatés pour 271,02 M€, soit 98,3 %. Comparé au CA 2007 (285,91 M€) on note un léger fléchissement dû à la baisse du nombre d'allocataires.

2. Les actions d'insertion et de formation des allocataires (PDI)

La loi du 1er décembre 1988 prévoyait que les départements devaient inscrire à leur budget une somme destinée au financement des actions d'insertion et de formation des allocataires du RMI représentant 17 % des allocations attribuées l'année précédente sur leur territoire par la Caisses d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

La loi du 18 décembre 2003 relative à la décentralisation en matière de RMI et créant un revenu minimum d'activité (RMA) a reconduit ce dispositif en laissant, à compter du 1er janvier 2005, toute latitude aux départements quant à l'utilisation des crédits consacrés à l'insertion des bénéficiaires du RMI.

Les crédits ouverts sur le chapitre 015 réservés au PDI en 2008 se sont élevés à 56,84 M€, soit 16,6 % de l'inscription des dépenses de RMI. Le taux de mandatement est de 97,61 %.

Le tableau ci-après présente les principales dépenses réalisées au titre du programme départemental d'insertion (PDI) :

Détail du chap 015	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Compte 60 - Achats et variations de stocks	306 017	289 149	94,49%
Compte 61 - Services extérieurs	21 679 272	20 669 063	95,34%
Compte 62 - Autres services extérieurs	2 792 271	2 796 217	100,14%
Compte 63 - Impôts, taxes et versements assimilés	74 909	69 638	92,96%
Compte 64 - Charges de persnnel	4 012 473	3 924 030	97,80%
Compte 65 - Autres charges d'activité	27 972 743	27 731 536	99,14%
TOTAL	**56 837 685**	**55 479 632**	**97,61%**

3. Les contrats aidés

Les contrats aidés correspondent aux contrats d'avenir, créés par la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale et le décret 2005-242 du 17 mars 2005, et mis en œuvre dans le Département de Paris par délibération du 20 juin 2005. La gestion de ces contrats ainsi que le versement des aides à l'employeur est confiée par convention aux Caisses de la Mutualité Sociale Agricole (CNSA).

Les crédits ouverts, soit 10,00 M€, ont été consommés à hauteur de 7,91 M€, soit 79,1 %.

d/ L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Depuis le 1er janvier 2002, toute personne âgée d'au moins 60 ans résidant en France et qui se trouve dans l'incapacité d'assumer les conséquences du manque ou de la perte d'autonomie a droit à une allocation – l'Allocation Personnalisée d'Autonomie – permettant une prise en charge adaptée à ses besoins. Cette allocation est accordée par le Président du Conseil Général, sur proposition d'une commission d'attribution.

Le financement de l'APA était assuré par les départements, pour l'essentiel, ainsi que par le fonds de financement de l'APA (FFAPA), alimenté par une fraction de la CSG (0,1 point) et une participation des régimes obligatoires d'assurance vieillesse. La loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées a créé une caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), qui intègre le financement du FFAPA.

La CNSA participe au financement de l'APA dans chaque département selon des critères de répartition qui dépendent de la nature des dépenses d'APA, du potentiel fiscal départemental, du nombre de bénéficiaires et du nombre de personnes âgées de plus de 75 ans.

Les crédits prévus en 2008 au titre de l'APA (chapitre globalisé 016) se sont élevés à 118,08 M€ et les mandatements ont atteint 118,93 M€ (+ 12,3 M€ par rapport à 2007), soit une taux de consommation de 99,87 % :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Autres honoraires, conseils, …	2 139 000	2 047 550	95,72%
Remboursements de frais à des tiers	400 000	339 874	84,97%
APA à domicile	67 544 000	67 542 361	100,00%
APA versée à l'établissement	49 000 000	48 998 323	100,00%
TOTAL	**119 083 000**	**118 928 108**	**99,87%**

e/ Les charges financières

Aucun mandatement n'a été enregistré au titre des charges financières du département.

f/ Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles, regroupées sur le chapitre 67, s'élèvent à 2,84 M€, soit un taux de consommation de 58,70 % :

LIBELLE	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	% réalisation
Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	14 203	6 183	43,53%
Dots et prix	19 000	16 000	84,21%
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	250 000	233 500	93,40%
Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000 000	1 859 082	61,97%
Autres charges exceptionnelles	1 557 195	726 470	46,65%
TOTAL	**4 840 398**	**2 841 235**	**58,70%**

Ce faible taux de mandatement résulte de la diminution par rapport à l'estimation du montant d'annulations de titres sur exercices antérieurs. Il s'agit d'annulations de titre de recette généralement destinées à rectifier des erreurs matérielles (erreur de débiteur par exemple).

Par ailleurs, figure sur ce chapitre une provision destinée à abonder le budget des directions en cas de besoin pour le règlement de contentieux ou de contrats de transaction. Prévue à hauteur de 1,7 M€ au budget primitif, elle a été mobilisée pour 1 M€ dont 0,58 M€ pour la direction du patrimoine et de l'architecture.

g/ Les dépenses imprévues

Cette dotation inscrite au titre des dépenses imprévues s'établit à 3,5 M€ à l'issue de la dernière décision modificative. Cette inscription permet de faire face à des besoins d'ajustements en cours d'exercice et ne donnent pas lieu à mandatement.

Elle n'a pas été mobilisée au cours de l'exercice 2008.

3 - LES RESULTATS DU COMPTE

Au cours de l'exercice 2008, les dépenses et les recettes de fonctionnement se sont donc exécutées de la manière suivante :

Titres de recettes ..... 1 805 932 129,86 €

Mandats ..... 1 712 661 666,05 €

Excédent de recettes .....93 270 463,81 €

Le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2007 s'élevait à 45 164 449,99 €, le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2008 se présente donc comme suit :

Résultat total au 31 décembre 2007.....45 164 449,99 €

Excédent de recettes propre l'exercice 2008.....93 270 463,81 €

Excédent cumulé de recettes
au 31 décembre 2008..... 138 434 913,80 €

Il s'agit d'un résultat brut pour lequel il convient de décider d'une affectation. La section d'investissement présente un déficit cumulé de 45 243 081,98 € et des restes à réaliser de 8 419 882 ,99 €, soit un besoin total de financement de 53 662 964,97 €. Je vous propose donc d'affecter 53 662 964,97 € du résultat de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Tels sont les résultats du compte de fonctionnement du département pour l'exercice 2008.

3EME PARTIE – LES OPERATIONS D'ORDRE

Trois types d'opérations d'ordre sont regroupés dans des chapitres globalisés particuliers :

- les opérations d'ordre de transferts entre les sections de fonctionnement et d'investissement (chapitres 040 et 042) ;

- les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement dites « patrimoniales » (chapitre 041) ;

- le virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) à la section d'investissement (chapitre 023) ;

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des opérations d'ordre intervenues en 2008 concernant le budget départemental (fonctionnement et investissement) :

		INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES en €		RECETTES en €		DEPENSES en €		RECETTES en €	
Chap.	Libellés	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (investissement)	13 500 000	12 479 833	22 000 000	21 881 844	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	52 148 193	24 935 005	52 148 193	24 935 005	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (fonctionnement)	0	0	0	0	22 000 000	21 881 844	13 500 000	12 479 833
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	83 500 000	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	83 500 000	0	0	0
	TOTAL	**65 648 193**	**37 414 838**	**157 648 193**	**46 816 849**	**22 000 000**	**21 881 844**	**13 500 000**	**12 479 833**

a/ Les opérations d'ordre de transferts entre les sections de fonctionnement et d'investissement

Le tableau ci-dessous rappelle, en dépenses et en recettes, les mouvements d'ordre budgétaires intervenus entre sections en 2008 :

		INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES en €		RECETTES en €		DEPENSES en €		RECETTES en €	
Chap.	Libellés	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
040	**OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS**	**13 500 000**	**12 479 833**	**22 000 000**	**21 881 844**	**0**	**0**	**0**	**0**
13	Subventions d'équipement	13 500 000	12 479 833	0	0	0	0	0	0
19	Différences sur réalisations d'immobilisations	0	0	0	113 352	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	33 648	0	0	0	0
28	Amortissement des immobilisations	0	0	22 000 000	21 734 844	0	0	0	0
042	**OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS**	**0**	**0**	**0**	**0**	**22 000 000**	**21 881 844**	**13 500 000**	**12 479 833**
67	Charges exeptionnelles	0	0	0	0	0	147 000	0	0
68	Dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	22 000 000	21 734 844	0	0
77	Produits exeptionnels	0	0	0	0	0	0	13 500 000	12 479 833

Les mouvements d'ordre sont, pour les plus importants :

- **Subventions d'équipement**

Les subventions d'équipement versées par l'Etat dans le cadre de la délégation de compétence en matière de logement sont reprises en section de fonctionnement et amorties sur une durée de 5 ans (12,48 M€).

- **Amortissement des immobilisations**

Les amortissements pratiqués sur le budget du département concernent les immobilisations (biens acquis et subventions d'équipement versées) et constituent une opération d'ordre, faisant l'objet d'une exécution budgétaire, se traduisant à la fois par une dépense de fonctionnement (la dotation aux amortissements) et par une recette d'investissement (l'amortissement). En 2008, Les 21,88 M€ représentent l'amortissement des biens acquis et des subventions d'équipement versées entre 2003 et 2007.

b/ Les opérations patrimoniales

Le tableau ci-dessous retrace, en dépenses et en recettes, les mouvements intervenus en 2008 :

Chap.	Libellés	DEPENSES en €		RECETTES en €	
		INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	REALISATIONS
041	**OPERATIONS PATRIMONIALES**	**52 148 193**	**24 935 005**	**52 148 193**	**24 935 005**
20	Immobilisations incorporelles	0	0	4 299 378	0
21	Immobilisations corporelles	978	0	0	0
23	Immobilisations en cours	51 855 400	24 646 617	47 848 815	24 935 005
45	Opérations pour le compte de tiers	291 815	288 388	0	0

Ces mouvements correspondent à des écritures comptables équilibrées en dépenses et en recettes au sein de la section d'investissement.

Il s'agit principalement des avances versées dans le cadre de délégation de maîtrise d'ouvrage, 23,56 M€ pour l'Université « UP7 » (13ème) et 0,85 M€ pour la construction d'un gymnase dans la ZAC Réunion (20ème).

c/ Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement

Les inscriptions budgétaires votées en 2008 pour le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement étaient de 83,50 M€. Ce transfert représente l'autofinancement *stricto sensu* dégagé au titre de l'exercice considéré.

Ces inscriptions budgétaires ne font l'objet d'aucune exécution budgétaire.

Après constatation du résultat du compte, il sera proposé d'enregistrer le crédit de 60,30 M€ à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement de ladite section.

Tels sont les commentaires qu'appelle de ma part le compte administratif d'investissement et de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2008.

Vous trouverez en annexe les résultats par chapitre de vote ainsi qu'une présentation croisée par fonction.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

4EME PARTIE – LES PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

PROJET DE DÉLIBÉRATION N°1
DF 2009 – 04 G.1er

Approbation du compte administratif général d'investissement du Département de Paris pour l'exercice 2008

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son article 44 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment troisième partie, Livre III « Finances du département », Titre 1er « Budgets et comptes », chapitre II « adoption du budget et règlement des comptes », article L. 3312-1 et L. 3312-2 ;

Vu la délibération du 28 mai 2003 optant pour le vote par nature ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire ainsi que les décisions modificatives de l'exercice 2008 délibérés par le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général les 17 et 18 décembre 2007, 7 juillet et 20 octobre 2008 ;

Vu le compte général des recettes et des dépenses du Département de Paris pour 2008;

Vu le projet de délibération en date du par lequel M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général lui propose d'adopter le compte administratif d'investissement du Département de Paris pour l'exercice 2008 ;

Sur le rapport présenté par M. Bernard GAUDILLERE, au nom de la 1ère commission,

D É L I B È R E

Le compte administratif d'investissement du Département de Paris pour l'exercice 2008 est arrêté, en dépenses et en recettes, ainsi qu'il suit :

Titres émis :	
Recettes prévues.....	456 160 367,49 €
Titres émis	285 844 065,97 €
Dépenses mandatées :	
Crédits ouverts	456 160 367,49 €
Mandats émis	198 503 512,86 €
Balance :	
Recettes	285 844 065,97 €
Mandats.....	198 503 512,86 €
Résultat de l'exercice 2008 (excédent)	**87 340 553,11 €**
Résultat cumulé au 31 décembre 2007 (déficit)	132 583 635,09 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2008 (déficit)	**45 243 081,98 €**

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 2
DF 2009 – 04 G – 2ème

Approbation du compte administratif général de fonctionnement du département de Paris pour l'exercice 2008

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment troisième partie, Livre III « Finances du département », Titre 1er « Budgets et comptes », chapitre II « adoption du budget et règlement des comptes », article L. 3312-1 et L. 3312-2 ;

Vu la délibération du 28 mai 2003 optant pour le vote par nature :

Vu les budgets primitif et supplémentaire ainsi que les décisions modificatives de l'exercice 2008 délibérés par le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général les 17 et 18 décembre 2007, 7 juillet et 20 octobre 2008 ;

Vu le compte général des recettes et des dépenses du département de Paris pour 2008 ;

Vu le projet de délibération en date du par lequel M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général lui propose d'adopter le compte administratif général de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2008 ;

Sur le rapport présenté par M. Bernard GAUDILLERE, au nom de la 1ère commission ;

D É L I B È R E

Le compte administratif général des recettes et des dépenses de fonctionnement du département de Paris pour l'exercice 2008 est arrêté ainsi qu'il suit :

Titres émis :
Recettes prévues..... 1 828 760 534,59 €
Titres émis ..... 1 805 932 129,86 €

Dépenses mandatées :
Crédits ouverts ..... 1 828 760 534,59 €
Mandats émis et dépenses rattachées ..... 1 712 661 666,05 €

Balance :
Recettes ..... 1 805 932 129,86 €
Dépenses ..... 1 712 661 666,05 €

Résultat de l'exercice 2008 (excédent) ..... 93 270 463,81 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2007 (excédent) ..... 45 164 449,99 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2008 (excédent)..... 138 434 913,80 €

PROJET DE DÉLIBÉRATION N°3
DF 2008 – 04 G – 3ème

Relatif à l'affectation du résultat de fonctionnement
à la section d'investissement

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment troisième partie, Livre III « Finances du département », Titre 1er « Budgets et comptes », chapitre II « adoption du budget et règlement des comptes », article L. 3312-1 et L. 3312-2 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 ;

Vu le résultat de la section d'investissement faisant apparaître un résultat cumulé au 31 décembre 2008 déficitaire de 45 243 081,98 € et des restes à réaliser de 8 419 882,99 €, soit un besoin de financement total de 53 662 964,97 € ;

Vu le résultat de la section de fonctionnement faisant apparaître un résultat cumulé au 31 décembre 2008 excédentaire de 138 434 913,80 €

D É L I B È R E

ARTICLE PREMIER : Une somme de 53 662 964,97 € est affectée à la section d'investissement pour financer ses restes à réaliser et l'équilibrer ;

ARTICLE DEUXIEME : L'excédent de la section de fonctionnement est ainsi ramené à la somme de 84 771 948,83 € qui sera reprise au budget supplémentaire de fonctionnement de l'exercice 2009.

5 EME PARTIE – LES ANNEXES

Page

- Vue d'ensemble

  - section d'investissement Vue d'ensemble 56
  - section de fonctionnement Vue d'ensemble 57

- Présentation croisée par fonction..... 58

DEPARTEMENT DE PARIS	BUDGET PRINCIPAL	COMPTE ADMINISTRATIF

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE — A

CHAPITRES VOTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES DE L'EXERCICE		456 160 367,49	198 503 512,86	8 419 882,99	113 313 400,55
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	1 000 000,00	1 000 000,00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors programme et 204)	3 460 226,39	1 625 513,81	530 267,28	1 304 445,30
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	159 331 331,54	90 023 716,09	4 290 639,30	65 016 976,15
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors programmes)	23 229 657,40	16 494 681,25	130 844,53	6 604 131,62
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors programmes)	46 947 117,32	43 122 964,87	2 659 327,72	1 164 824,73
010	RMI	376 090,00	12 286,94	35 126,23	328 676,83
018	Libellé inexistant				
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PARTICIPATIONS	1,00			1,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (sauf ICNE 2768)	2 500 000,00			2 500 000,00
45	Opérations pour comptes de tiers	17 744 179,75	8 809 511,99	773 677,93	8 160 989,83
040	*OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS*	*13 500 000,00*	*12 479 832,82*		1 020 167,18
041	*OPÉRATIONS PATRIMONIALES*	*52 148 193,00*	*24 935 005,09*		27 213 187,91
020	DÉPENSES IMPRÉVUES	3 339 936,00			
001	Résultat antérieur reporté	132 583 635,09			
RECETTES DE L'EXERCICE		456 160 367,49	285 844 065,97		170 316 301,52
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES (hors 1068)	6 500 000,00	7 579 333,89		-1 079 333,89
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	119 914 049,00	91 663 018,59		28 251 030,41
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688)	10 000 000,00			10 000 000,00
1688	Intérêts courus				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
010	RMI				
018	Libellé inexistant				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (sauf ICNE 2768)	270 000,00	419 951,02		-149 951,02
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
45	Opérations pour comptes de tiers	24 857 585,00	2 394 373,23		22 463 211,77
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*83 500 000,00*			83 500 000,00
040	*Opérations d'ordre de transferts entre sections*	*22 000 000,00*	*21 881 843,66*		118 156,34
041	*Opération à l'intérieur de la section*	*52 148 193,00*	*24 935 005,09*		27 213 187,91
024	PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS				
1068	Affectation N-1	136 970 540,49	136 970 540,49		

DEPARTEMENT DE PARIS	BUDGET PRINCIPAL	COMPTE ADMINISTRATIF

III - VOTE DU BUDGET — III

B 1- SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE — B

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	DEPENSES DE L'EXERCICE	1 828 760 534,59	1 712 596 783,05	64 883,00	1 379 950,26	114 718 918,28
011	Charges à caractère général	109 748 733,60	101 622 498,48		1 232 744,03	6 893 491,09
	- avec AE/CP					
	- hors AE/CP	109 748 733,60	101 622 498,48		1 232 744,03	6 893 491,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	192 884 070,00	186 399 865,57			6 484 204,43
014	Atténuation de produits					
015	RMI	332 425 748,54	326 432 230,30	64 883,00	92 955,39	5 835 679,85
	- avec AE/CP					
	- hors AE/CP	332 425 748,54	326 432 230,30	64 883,00	92 955,39	5 835 679,85
016	APA	119 083 000,00	118 928 107,74			154 892,26
	- avec AE/CP					
	- hors AE/CP	119 083 000,00	118 928 107,74			154 892,26
017	- avec AE/CP					
	- hors AE/CP					
65	Autres charges d'activité (hors 6586)	960 092 634,90	953 955 052,41		54 250,84	6 083 331,65
	- avec AE/CP					
	- hors AE/CP	960 092 634,90	953 955 052,41		54 250,84	6 083 331,65
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	535 950,00	535 950,00			
66	Charges financières	150 000,00				150 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 840 397,55	2 841 234,89			1 999 162,66
68	Dotations aux amortissements et provisions					
022	Dépenses imprévues (2)	3 500 000,00				
023	*Virement à la section d'investissement (2)*	*83 500 000,00*				
042	*Opé. d'ordre de transfert entre section (2)*	*22 000 000,00*	*21 881 843,66*			*118 156,34*
Pour information 002 Résultat antérieur reporté N-1						

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	RECETTES DE L'EXERCICE	1 783 596 084,60	1 805 932 129,86	0,00	0,00	-22 336 045,26
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	617 118,00	1 038 764,83			-421 646,83
713	Variation des stocks					
72	*Travaux en régie*					
731	Contributions directes	105 499 586,00	106 159 664,00			-660 078,00
73	Autres impôts et taxes (hors 731)	669 600 000,00	680 147 740,89			-10 547 740,89
74	Dotations et participations	623 953 227,60	622 011 932,38			1 941 295,22
75	Autres produits de gestion courante	87 144 000,00	101 192 288,76			-14 048 288,76
013	Atténuations des charges	530 500,00	938 480,78			-407 980,78
015	RMI	263 751 653,00	261 662 628,28			2 089 024,72
016	APA	17 980 000,00	18 668 831,02			-688 831,02
017						
76	Produits financiers	850 000,00	1 022 229,29			-172 229,29
77	Produits exceptionnels	170 000,00	609 736,81			-439 736,81
78	Reprises sur provisions					
042	*Opé. d'ordre de transfert entre section (2)*	*13 500 000,00*	*12 479 832,82*			*1 020 167,18*
Pour information 002 Résultat de fonctionnement reporté N-1		*45 164 449,99*				

(1) Crédits annulé (col5) = Crédits ouverts (col1) - crédits employés ou à employer (col2+col3+col4)
(2) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisations)
(3) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

DEPARTEMENT DE PARIS	BUDGET PRINCIPAL	COMPTE ADMINISTRATIF
IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		

EXECUTION DU BUDGET

Libellés	Non ventilable 01	0 Services généraux (sauf 01)	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	4 Prévention médico-sociale

I. Réalisations (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT						
Dépenses	12 479 832,82	5 791 268,58	224 907,67	73 619 176,83	5 473 067,06	5 742 137,64
Recettes	166 284 718,04			35 755 777,97	850 000,00	335 656,35
Investisssement - solde	**-153 804 885,22**	**5 791 268,58**	**224 907,67**	**37 863 398,86**	**4 623 067,06**	**5 406 481,29**
FONCTIONNEMENT						
Dépenses	24 094 676,58	34 665 105,60	24 687,11	71 699 080,39	6 652 718,36	48 058 103,19
Recettes	37 202 795,00	1 606 858 443,74	2 198 508,61	10 495 087,23	91 223,77	10 161 549,22
Fonctionnement - solde	**-13 108 118,42**	**-1 572 193 338,14**	**-2 173 821,50**	**61 203 993,16**	**6 561 494,59**	**37 896 553,97**

II. Restes à réaliser au 31/12 de N

INVESTISSEMENT						
Dépenses		1 218 026,52		1 461 134,50	214 358,68	721 413,13
Recettes						
Investisssement - solde		**1 218 026,52**		**1 461 134,50**	**214 358,68**	**721 413,13**
FONCTIONNEMENT						
Dépenses		252 068,08		255 111,59	55,21	338 977,32
Recettes						
Fonctionnement - solde		**252 068,08**		**255 111,59**	**55,21**	**338 977,32**

DEPARTEMENT DE PARIS	BUDGET PRINCIPAL	COMPTE ADMINISTRATIF
IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		

EXECUTION DU BUDGET

5 Action sociale (hors RMI et APA)	54 Revenu minimum d'insertion (RMI)	55 Personnes dépendantes (APA)	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transport	9 Développement économique	TOTAL

I. Réalisations (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

8 738 857,72	76 183,09			78 369 117,95	2 682 353,58	5 306 609,92	198 503 512,86
419 951,02				82 197 962,59			285 844 065,97
8 318 906,70	**76 183,09**			**-3 828 844,64**	**2 682 353,58**	**5 306 609,92**	**-87 340 553,11**
682 824 259,62	334 402 174,25	120 661 142,11	5 947 878,20	1 350 136,27	337 508 632,99	44 773 071,38	1 712 661 666,05
109 734 469,84	3 595 415,55	18 668 831,02		447 013,12	6 311 471,70	167 321,06	1 805 932 129,86
573 089 789,78	**330 806 758,70**	**101 992 311,09**	**5 947 878,20**	**903 123,15**	**331 197 161,29**	**44 605 750,32**	**-93 270 463,81**

II. Restes à réaliser au 31/12 de N

470 538,32	41 587,81			4 286 879,30		5 944,73	8 419 882,99
470 538,32	**41 587,81**			**4 286 879,30**		**5 944,73**	**8 419 882,99**
322 189,06	92 955,39					118 593,61	1 379 950,26
322 189,06	**92 955,39**					**118 593,61**	**1 379 950,26**

ARRÊTÉ - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....
Nombre de membres présents.....
Nombre de suffrages exprimés .....
VOTES : Pour.....
Contre.....
Abstentions.....

Date de convocation :

Présenté par le Président du Conseil général,

A Paris, le

Délibéré par le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général

A Paris, le

Les membres du Conseil Général

Certifié exécutoire par le Président du Conseil Général, compte tenu de la transmission à la Préfecture,
le et de la publication le

A Paris, le